

Les retraites fermées pour Hommes et Jeunes Gens au Cap-de-la-Madeleine

PROGRES CONSOLANTS

Un chiffre est une lumière et la preuve en est forte et convaincante; laissons-le parler:
Au Cap-de-la-Madeleine, sous les regards maternels de la Reine des Très-Saints, 1,120 retraitants, répartis en 44 groupes sont venus, en 1929, faire triompher le Christ en eux-mêmes pour le faire régner dans la Société. Si l'on se rappelle que notre maison ne peut disposer que de 2 chambres, et qu'en raison de la saison des pèlerinages, elle n'ouvre ses portes que durant 9 mois à peine par année, n'est-ce pas un gros succès. Et ce qui plus est, les directeurs de l'oeuvre ont dû refuser une trentaine de groupes organisés.
Dieu bénit visiblement notre oeuvre de restauration chrétienne et d'apostolat catholique à laquelle Notre-Saint-Père le Pape vient justement de donner un irrésistible impulsion en son admirable encyclique: "Mens Nostra."
L'année 1930, s'ouvre donc avec le ferme espoir de voir s'accroître encore davantage le nombre de nos convaincus de toutes les bonnes causes.

Rosario LECLERC, O.M.I.,
Directeur.

Voici la liste des retraites fermées annoncées pour le premier trimestre:

GROUPES	DATES 1930
Syndicats Catholiques des Trois-Rivières	Du 16 janvier au 19 janvier
Jeunes gens de Shawinigan	Du 23 " au 26 "
Lanoraie et Ile-du-Pas	Du 28 " au 31 "
Hommes d'affaires des Trois-Rivières	Du 2 février au 5 février
Saint-Sacrement des Trois-Rivières	Du 8 " au 11 "
Hommes mariés de Shawinigan	Du 13 " au 16 "
Hommes mariés de St-Barnabé	Du 18 " au 21 "
Jeunes gens des Trois-Rivières	Du 22 " au 25 "
Hommes mariés du Cap-de-la-Madeleine	Du 27 " au 2 mars
Lanoraie et Ile-du-Pas	Du 3 mars au 6 "
Jeunes gens de Shawinigan	Du 7 " au 10 "
Grand-Mère	Du 15 " au 18 "
Jeunes gens du Cap-de-la-Madeleine	Du 20 " au 23 "
Jeunes gens de Ste-Thécle et St-Titeville	Du 24 " au 27 "
Hommes mariés de Shawinigan	Du 28 " au 31 "
Jeunes gens de Shawinigan	Du 3 avril au 6 avril
Hommes mariés de Ste-Thécle et St-Titeville	Du 7 " au 10 "
Hommes de professions	Du 12 " au 15 "
Retraite générale	Du 16 " au 20 "
Hommes mariés de Shawinigan	Du 26 " au 29 "
Jeunes gens de Shawinigan	Du 3 mai au 6 mai
Hommes mariés de Ste-Thécle et St-Titeville	Du 10 " au 13 "

Fondation de l'Union diocésaine de l'Union Catholique des Cultivateurs

REUNION PRELIMINAIRE LE 23 JANVIER SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA GRANDEUR MGR COMTOIS

Au dernier congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs il a été décidé de fonder une Union Régionale dans chaque diocèse. A cet effet une assemblée est convoquée pour jeudi le 23 janvier prochain dans la salle des Syndicats Ouvriers des Trois-Rivières à 1.30 h. de l'après-midi afin de procéder à la fondation de l'Union Diocésaine du diocèse des Trois-Rivières. Sont spécialement invités Messieurs les Curés, Messieurs les Aumôniers, Messieurs les présidents des cercles avec au moins un délégué. Tous les cultivateurs qui voudront assister seront les bienvenus. Sa Grandeur Mgr Comtois adressera la parole. (Signé) Pierre Bouley, ptre, aumônier diocésain de l'U.C.C. Omer E. Milot, Directeur diocésain de l'U.C.C.

Les sommes payées à 21 journaux

Résumé de ce que le gouvernement a payé en annonces, impressions, etc.

L' "Autorité Nouvelle"	1,439.50
L' "Événement"	15,637.19
La "Riposte"	635.90
"Montreal Herald"	9,616.55
Le "Nouveliste"	708.15
"Le Canada Français"	3,160.16
"La Société Anonyme de Publicité"	755.00
La "Publication du Nord"	225.00
La "Parole"	5,282.34
Le "Devoir"	81.92
L' "Action Catholique"	122.90
Le "Patriote"	35.00
Le "Mégantique"	806.75

Les différentes sommes payées aux journaux de la province pour travaux d'impression, et publiées apparaissent dans le volume des comptes publics qui a été déposé à la Chambre la semaine dernière. Il va sans dire que ces sommes n'apparaissent pas toutes à la même page, car il faut lire ce volume du commencement à la fin pour savoir quels sont les montants qui ont été versés aux journaux pendant l'année. Une somme de \$30,000 dans le volume des comptes publics ne se trouve pas comme un numéro de téléphone dans l'annuaire. Voici quels sont les montants qui ont été payés aux journaux pour annonces, impressions, reliure, etc., au cours du dernier exercice:

Décès de Mme Frs Rouleau à St-Barthélémy

Nous sommes au regret d'annoncer la mort, survenue à Saint-Barthélémy de Mme Rouleau, âgée de 81 ans, née Bédard (Agnès). Elle était la veuve du notaire François Rouleau et plusieurs enfants lui survivent. Ce sont: le Dr J.-A. Rouleau, de Montréal, bien connu dans les milieux matérialistes; le Dr Edmond Rouleau, dentiste, rue Saint-Denis; le notaire Avila Rouleau, de St-Barthélémy; Mme William Lafontaine, Mme B. Brissette, Mme L.-E. Trempe et Mme Dr Lucien Plante.
Les funérailles seront célébrées vendredi matin à St-Barthélémy. Nos sympathies à la famille en deuil.

La découverte finira-t-elle par être utilisée?

Pour dégager le Concordia le professeur Barnes fait fondre la glace en quelques instants

Québec, 15.—Une expérience unique dans les annales maritimes locales a été faite avec succès ici, hier, lorsque trois minutes après que le Dr Howard-L. Barnes eut arrosé avec sa composition spéciale "snowmelt" la surface glacée de la rivière aux environs de la cale-sèche Champlain, à Lauzon, la glace épaisse fut réduite en "miettes." Le frère italien "Concordia" sur le point d'être emprisonné dans les glaces, pour le reste de l'hiver, put flotter librement.

M. Barnes fut mandé à Québec par la Davie Shipbuilding Company, propriétaires de la cale-sèche Champlain, dans le but de lui faire essayer sa composition sur la glace qui, d'habitude, paralyse la cale-sèche pendant l'hiver. Se servant d'une pompe à haute pression et d'un boyau, le Dr Barnes arrosa la surface de la glace aux approches de la cale-sèche et les eaux environnantes, et cela en présence de plusieurs personnes qui attendaient le résultat avec impatience. Trois minutes après ce travail de préparation du Dr Barnes, la glace vola en "éclats" avec une détonation terrible, laissant l'eau couler librement, et si bien que les petits bateaux même pouvaient naviguer dans la partie ainsi ouverte.

M. Barnes s'est déjà acquis une réputation internationale à la suite de ses succès dans sa lutte scientifique contre la glace, mais aujourd'hui, c'est la première fois que sa composition spéciale "snowmelt" servait à briser la glace d'un port.

Discours de S.S. Pie XI au Sacré-Collège

S.S. Pie XI défend l'Action catholique contre les accusations injustifiées des fascistes

Cité Vaticane.—La veille de Noël les cardinaux présents à Rome ont présenté leurs vœux au Pape.
Le cardinal Vannutelli, parlant au nom du Sacré-Collège dont il est le Doyen, a rappelé les divers événements heureux qui se sont produits dans l'année, notamment les accords de Latran, la visite des souverains italiens et du prince Humbert et la visite du Pape à Saint-Jean de Latran.

Le Pape, répondant, s'est dit heureux de rappeler lui aussi tous les événements de cette magnifique année jubilaire.

Parmi les joies les plus grandes que lui ont apportées les événements de l'année jubilaire, le Pape met en premier lieu les accords de Latran, lesquels, dans leurs dispositions opportunes, prêteront des fruits précieux de pacification et de sanctification, créant de nouveaux éléments de bien-être pour le pays et pour la société.

Mais, malheureusement, le Pape ne se sent pas en mesure de pouvoir affirmer que les mêmes satisfactions lui sont venues de tous côtés. L'Action catholique n'est pas traitée comme elle devrait l'être et comme l'exigerait un article explicite du Concordat.

Dire que l'Action catholique fait de la politique afin d'éluder cet article est une chose contraire à la vérité.
"Si quelque isolé dont on n'a jamais su le nom méritait l'épithète de politicien, nous serions le premier à agir en conséquence. Mais ce ne serait pas là une raison pour dire que l'Action catholique fait de la politique.

"Non, l'Action catholique ne fait pas de politique. Elle n'en fait pas parce que telle est sa consigne et parce que nous savons bien que nous ne pouvons pas douter de l'esprit de discipline de ceux qui appartiennent à l'Action catholique.
"Nous devons faire une autre triste constatation de la dernière heure.

"On annonce la construction d'un monument qui ne montre pas que l'on observe, sinon la lettre, tout au moins l'esprit des pactes, puisque dans ces pactes il est reconnu et affirmé que cette Rome demeure toujours Notre Rome, Notre diocèse, Notre, donc tout ce que Nos sentiments ont de plus intime et de plus cher.
"Nous devons encore rappeler la faveur donnée à certaines publications qu'on dirait faites pour troubler les intelligences et les consciences, précisément sur des points sur lesquels Nous Nous sommes si clairement et si fréquemment exprimés.

"Il nous semble que dans ces publications on veuille faire une politique religieuse qui, si elle est celle que l'on dit, serait, au contraire, l'apologie d'une politique antireligieuse.
Malgré toutes ces douloureuses constatations, le Pape s'est déclaré confiant dans la Bonté divine et dans les promesses faites à l'Eglise; confiant aussi dans la loyauté et la fidélité des hommes.

Mgr O'Brien cite Québec en exemple

L'Archevêque coadjuteur de Kingston demande justice pour les catholiques de l'Ontario

Kingston.—Sa Grandeur Mgr O'Brien, Archevêque-coadjuteur de Kingston, vient de suggérer dans son diocèse que les membres de la Législature ontarienne soient renvoyés et priés d'accorder le "fair play" britannique en ce qui concerne les écoles séparées.

Les catholiques de l'Ontario se plaignent du lourd fardeau imposé par la loi actuelle de l'évaluation. Sa Grandeur fait remarquer: "Cette loi a pu avoir du bon avant l'avènement des grosses corporations qui contrôlent maintenant pratiquement toutes les affaires. A moins que ces corporations ne trouvent qu'elles ont des action-

Prochain whist des Chevaliers de Colomb

Il aura lieu le 4 février à la Salle Notre-Dame. Mille personnes y prendront part.

Depuis quelques jours des pancartes affichées dans les principaux magasins de toutes les paroisses de la ville annoncent un whist d'une envergure extraordinaire, le mardi, 4 février prochain, à la Salle Notre-Dame.

La soirée, organisée par les Chevaliers de Colomb, aura un cachet tout spécial car les Chevaliers n'ont pas l'habitude de faire les choses à demi.

Cette récréation qu'offrent les Chevaliers au public trifluvien, chaque année, est toujours l'événement par excellence de la saison des cartes, mais cette fois tout doit être dépassé.

Comme le disent les pancartes, "1,000 personnes y prendront part" et se disputeront des "prix en proportion."
Déjà l'enthousiasme est grand un peu partout et l'on n'entend parler que du whist de 1,000 personnes.

Au train où vont les choses ce chiffre sera sûrement dépassé et l'on envisage la possibilité d'une réunion d'au moins 1,500 personnes.

C'est dire que tous les amateurs de cartes ne veulent pas manquer pareil régal.

D'ailleurs, à ce moment, la chance sera égale pour tous, les cartes municipales seront parfaitement dédoublées; les jeux de tous les partenaires n'auront de mystères pour personne, les atouts auront la même valeur pour tout le monde et les as feront la loi aux locataires tout aussi bien qu'aux propriétaires.

Ne manquez donc pas cette occasion unique de faire une belle partie de whist ou de Bridge, les deux seront facultatifs, et de vous amuser en bonne et nombreuse compagnie.
Le billet n'est pas dispendieux: 50 sous, vestiaire compris.

"La Mitraille" vient de faire son apparition

Décidément la lutte municipale va faire du train. Les deux partis semblent se préparer avec ardeur et les deux semaines qui nous conduiraient à la votation pourraient nous ménager des surprises.

Déjà "La Mitraille" a parlé; les premiers éclats ont paru dans le numéro de mardi dernier.

"La Mitraille" est le nouvel organe du Comité de la défense municipale dans la présente campagne.

Verra-t-on chez nous de tels Mécènes

Le total des dons de E.-S. Harkness atteint \$100,000,000

New-Haven, Conn., 14.—Edward-Stephen Harkness, philanthrope de New-York, vient de donner à l'Université Yale une somme que l'on estime entre \$15,000,000 et \$25,000,000 pour aider à l'exécution du projet de résidences pour les étudiants. M. Harkness termina ses études à Yale en 1897. Il a donné en diverses circonstances et à diverses institutions un total de \$100,000,000.

naires catholiques, leurs taxes doivent aller aux écoles publiques. Or il est impossible qu'une grosse compagnie sache exactement quelle est la religion de ses actionnaires qui changent continuellement." Sa Grandeur fait allusion à la politique équitale qui existe dans la province de Québec sous le rapport de l'enseignement. Dans Québec, ajoute le prélat, la minorité protestante a le plein contrôle de ses écoles et partage équitablement dans les taxes.

Une Protestation énergique de S. G. Mgr Prud'homme

Contre les menaces et les injustices dont la minorité catholique de Saskatchewan est l'objet. Le gouvernement Anderson veut faire disparaître des écoles les "emblèmes religieux. Accusations mensongères et insinuations malveillantes.

Une vague de fanatisme souffle, déclare Mgr de P.-Albert.

UN REMARQUABLE DOCUMENT EPISCOPAL

En face des graves événements qui agitent les esprits, en Saskatchewan, l'Épiscopat a voulu, comme il est habituel à l'autorité ecclésiastique, faire preuve de calme et de prudence.

Toutefois, S.G. Mgr J.-H. Prud'homme évêque de Prince-Albert et Saskatchewan, dans une circulaire adressée au clergé en date du 22 déc. 1929 se fait l'interprète de la foi chrétienne dont la mission de revendiquer l'héritage, et proteste avec dignité, mais énergiquement, contre tout projet d'amendement à la loi scolaire, qui tendrait à faire disparaître de nos écoles les problèmes religieux; il est clair que par emblème religieux on entend le crucifix et le costume de nos communautés enseignantes. Nous publions ci-dessous ce remarquable document.

Evêché de Prince-Albert, le 22 décembre 1929.

Bi n chers Collaborateurs,

Vous attendez depuis longtemps un commentaire des derniers événements qui sont venus troubler la paix et assombrir l'horizon de l'avenir dans cette province. Avec vous et tous les gens de bien nous comprenons qu'il est de notre devoir de protester énergiquement contre les menaces et les injustices dont la minorité catholique est l'objet depuis trop longtemps, contre les accusations mensongères et les insinuations malveillantes qu'on continue de déverser à flots dans les élocutions démagogiques d'une presse sectaire. Et il nous est pénible de penser que cette vague de fanatisme qui souffle sur notre province ait pu être déchaînée par ceux que le vœu du du peuple vient de porter au pouvoir et qui, en vertu de leur mandat, sont chargés de maintenir l'ordre et la paix, de veiller au bien-être et au progrès de la société civile, en accordant à tous leurs subordonnés, sans distinction de races ou de croyances, la pleine mesure d'équité, le respect et la protection auxquels ils ont droit, tant en raison de la fraternité de nature qu'en vertu de leur titre de citoyens de notre beau pays. Quoique tout semble se prêter à cette pénible conclusion, en toute justice pour l'honneur de nos chefs civils actuels et par considération de notre dignité, nous voulons bien laisser à d'autres la tâche de leur imputer la grave responsabilité de la situation présente. Attaqués dans nos droits les plus sacrés, nous voulons rester grands dans la défense, comme nous espérons avec la grâce de Dieu rester grands dans l'épreuve.

En attendant la rétribution de la justice, l'opinion publique a prononcé son verdict sur les agissements des adversaires de notre cause.

Des voix autorisées ont déjà fait retentir par le monde la note du droit lésé et de la justice offensée. On a flétri comme il convient les principes subversifs et les actes de ces hommes aveuglés par la haine, le fanatisme et l'ambition. C'est à bon droit qu'on les considère comme des traîtres à la patrie, des mal-faiteurs publics, ces agitateurs ombrageux qui osent ainsi exploiter à leur profit les passions de race et jeter le cri de l'intransigence religieuse. On a poussé le cynisme jusqu'à insulter publiquement au glorieux symbole du christianisme. On n'a pas eu honte de triompher à la faveur de leurs sinistres des croix que faisait brûler une populace en délire. Il semble pourtant que vingt siècles de civilisation et de christianisme eussent suffi à nous épargner les horreurs de ces actes de vandalisme chez des gens qui n'ont pas plus le droit de manquer de bon sens et d'équité que leurs admirateurs ont droit d'abuser de leur pouvoir.

Toutefois, nous ne pouvons nous faire illusion à propos du programme que le gouvernement actuel entend réaliser. En outre des multiples affirmations faites en public et sous le manteau de la cheminée, il nous est loisible de nous en convaincre à la lecture d'une résolution adoptée par la convention conservatrice de Saskatoon, en mars 1928:

"That the School Act be amended to prohibit the use of any religious emblems in the public schools of the province, where there are pupils or rate-payers of mixed religious denominations and to prohibit the holding of the public school in building used for religious purposes except temporarily."
On veut donc faire disparaître des croix et les emblèmes religieux des écoles publiques. C'est dire qu'on vise nos religieuses enseignantes qu'on veut à tout prix éloigner de la carrière de l'enseignement, comme il nous est facile de le voir par l'interprétation de la clause citée plus haut donnée par le "Comité d'interprétation" du programme du parti conservateur, tel qu'adopté à la convention susdite, et siégeant à Regina.....

"That it is the considered opinion of the Provincial Conservative candidates and the provincial executive here assembled, that the proper interpretation of clause (f), being item 6 of the Conservative platform dealing with education should be, that the use of religious emblems should be prohibited in all public schools in Saskatchewan and that the fair interpretation of religious emblems includes religious garb of any kind worn by teachers."

La clause invoquée et son interprétation n'ont pas besoin de commentaires. Il nous reste à voir si ces menaces seront mises à exécution.

En attendant nous n'avons qu'une seule alternative: nous re-trancher dans la prière et appeler les lumières et la force de l'Esprit-Saint. A ces fins, jusqu'à nouvel ordre.....

1.—Les prêtres diront l'oraison propre gravi, comme oraison commandée, en tenant compte des rubriques;

2.—Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'Office divin les dimanches et fêtes d'obligation, on récitera à l'issue de la messe paroissiale ou conventuelle la prière — O bon et très doux Jésus — suivie de cinq Pater et cinq Ave, en réparation des outrages commis contre la croix;

3.—Dans les convents, hôpitaux, et autres institutions religieuses, nous demandons de donner le Salut et la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, le vendredi de chaque semaine;

4.—Enfin, que les prêtres en chaire, les instituteurs et institutrices à l'école recommandent aux fidèles et aux enfants des prières spéciales et des communions pour obtenir du ciel lumière et protection. Nous avons le droit de tenir attendre de cette croisade de prières organisée dans notre diocèse pour parer aux maux dont nous sommes actuellement menacés.

—Joseph-H. Prud'homme év. de Prince-Albert et Saskatchewan.

me que le gouvernement actuel entend réaliser. En outre des multiples affirmations faites en public et sous le manteau de la cheminée, il nous est loisible de nous en convaincre à la lecture d'une résolution adoptée par la convention conservatrice de Saskatoon, en mars 1928:

"That the School Act be amended to prohibit the use of any religious emblems in the public schools of the province, where there are pupils or rate-payers of mixed religious denominations and to prohibit the holding of the public school in building used for religious purposes except temporarily."

On veut donc faire disparaître des croix et les emblèmes religieux des écoles publiques. C'est dire qu'on vise nos religieuses enseignantes qu'on veut à tout prix éloigner de la carrière de l'enseignement, comme il nous est facile de le voir par l'interprétation de la clause citée plus haut donnée par le "Comité d'interprétation" du programme du parti conservateur, tel qu'adopté à la convention susdite, et siégeant à Regina.....

"That it is the considered opinion of the Provincial Conservative candidates and the provincial executive here assembled, that the proper interpretation of clause (f), being item 6 of the Conservative platform dealing with education should be, that the use of religious emblems should be prohibited in all public schools in Saskatchewan and that the fair interpretation of religious emblems includes religious garb of any kind worn by teachers."

La clause invoquée et son interprétation n'ont pas besoin de commentaires. Il nous reste à voir si ces menaces seront mises à exécution.

En attendant nous n'avons qu'une seule alternative: nous re-trancher dans la prière et appeler les lumières et la force de l'Esprit-Saint. A ces fins, jusqu'à nouvel ordre.....

1.—Les prêtres diront l'oraison propre gravi, comme oraison commandée, en tenant compte des rubriques;

2.—Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'Office divin les dimanches et fêtes d'obligation, on récitera à l'issue de la messe paroissiale ou conventuelle la prière — O bon et très doux Jésus — suivie de cinq Pater et cinq Ave, en réparation des outrages commis contre la croix;

3.—Dans les convents, hôpitaux, et autres institutions religieuses, nous demandons de donner le Salut et la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, le vendredi de chaque semaine;

4.—Enfin, que les prêtres en chaire, les instituteurs et institutrices à l'école recommandent aux fidèles et aux enfants des prières spéciales et des communions pour obtenir du ciel lumière et protection. Nous avons le droit de tenir attendre de cette croisade de prières organisée dans notre diocèse pour parer aux maux dont nous sommes actuellement menacés.

—Joseph-H. Prud'homme év. de Prince-Albert et Saskatchewan.

Sherbrooke s'enrichit d'une filature

Une filature d'un demi-million qu'on construira à Sherbrooke

Sherbrooke, 14.—M. C.-B. Howard, M.P., vient d'annoncer officiellement l'achat, pour l'Eastern Canada Silk Corporation, par la firme Howard Realty Company, d'un terrain d'une étendue de dix acres, situé dans le nord de notre ville.

Le terrain a été payé environ \$15,000 et les usines qui s'y élèveront coûteront à peu près \$500,000 et constitueront la plus grande filature de soie du Canada.

Lorsqu'elle sera en opération la filature emploiera 500 ouvriers qui feront fonctionner pas moins de 240 métiers. On espère pouvoir commencer les travaux de construction dès le mois de mars afin que les usines puissent être ouvertes dans le courant de l'automne prochain.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

BATISCAN

En visite à Batiscan dernièrement: Le Révérend Père Frs Lacoursière, supérieur des Pères Blancs, à Exvell, chez son père, M. L.-P. Lacoursière.

Mlle Eliane Trottier, de Champlain, chez M. Donat Labissonnière.

M. et Mme R.-L. Grant, des Trois-Rivières, chez le Dr J.-T. Toulant.

M. et Mme A. Naud, des Trois-Rivières, chez M. N.-E. Constantin.

M. et Mme F. Aubry, des Trois-Rivières, chez M. Lucien Leblanc.

M. et Mme A. Dubord, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

M. et Mme A. Duhard, de Ste-Anne de la Pérade, chez M. Arthur La Bissonnière.

M. et Mme A. Desroches, des Trois-Rivières, chez M. S.-N. Marchand.

Athanasie, Mme Arsène Blais et sa fillelette Hélène, M. et Mme Thomas Rouette sont allés à Ottawa visiter leurs filles au noviciat des Soeurs Grises de la Croix.

M. et Mme Nap. Boisvert ont passé quelques jours chez leurs parents de La Pointe.

M. et Mme Jos. Guay, de Shawinigan, chez des parents.

Le Rév. Père Alexandre Dugré, S.J. de Montréal, a passé quelques jours au presbytère et dans sa famille.

Mlle Blanche Biron est retournée à St-Georges après avoir passé une dizaine de jours chez sa sœur Mme Rod. Garceau.

M. Adélaïde Hélie, de Grand-Mère, chez son frère M. Alphonse Hélie, et son beau-frère M. Joseph Bisson.

M. Euphémus Bouchard et sa famille sont revenus d'un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

M. et Mme L.-P. Gouin, des Trois-Rivières, chez M. Chs Gouin.

Prières aux Saints

Qu'est-ce que la sainte Vierge et saint Joseph ont fait, pendant les trois jours où ils avaient perdu le petit Jésus? demandait-on à une enfant.

Ils ont prié saint Antoine pour le retrouver, répondit la mignonne. Voilà bien démontrée l'utilité pratique des saints!

C'est qu'il faut, et dans la vie actuelle surtout, savoir se débrouiller et s'adresser d'abord au spécialiste en toute chose.

Or, les saints ont chacun leur domaine d'influence. Peut-être ce domaine leur a-t-il été départi un peu au hasard.

Les attributs des saints ont leur histoire et leur légende. L'anneau de sainte Catherine s'est, comme on sait, changé en roue et le balai de sainte Marthe en goupillon.

Les trois officiers, tirés de prison par saint Nicolas, se mariaient en enfants au saloir, ainsi que le dit la chanson.

Qu'importe! Qu'importe aussi les désignations qui jouent sur les noms! Noire-Seigneur lui-même n'a pas dédaigné ce jeu des mois (Tu es Pierre et sur cette pierre...)

Qu'importe donc qu'on invoque, en Bretagne, saint Langal contre l'anémie pernicieuse et qu'en Provence saint Rabonni passe pour rabannir les femmes méchantes!

Dans la lumière nue de la Cité céleste, chaque saint exauce des fidèles ou plutôt présente à Dieu les requêtes qu'il reçoit, le présente... après les avoir apostrophées si l'on peut ainsi dire.

Et le bon Dieu ne refuse rien au ciel à ceux qui, sur la terre, ne lui ont rien demandé.

C'est pourquoi M. Alexandre Masseron a composé ces dévotions prières: "Aux Saints d'autrefois pour les Hommes d'aujourd'hui".

(1) c'est un charme de feuilleter ce livre aimable et disert, qui fait fébriler sous nos yeux les naïves images populaires de jadis.

Voici sainte Anne, grand-mère du petit Nicolas, patron des écoliers, qui dépose bombons et jouets au pied des petits lits endormis; sainte Catherine, l'amie de Jeanne l'Arc, la patronne des philosophes et surtout des jeunes filles; sainte Catherine au faneux bonnet, celle qui félicit brayamment, chaque 25 novembre, les coisettes de la rue de la Paix.

Voici sainte Anne, grand-mère du petit Jésus, qui doit présider à l'éducation des jeunes filles d'aujourd'hui, un peu trop "à la page".

Saint Yves, patron des gens de justice, Sanctus Yvo erat Brito. Advocatus et non laïco. Res miranda populo!

Irrévérencieux éloge qui condamne da cour (ous les gens de robe, mais qui oblige le bon saint Yves par manière de dommages et intérêts, à prier jusqu'à la fin des temps pour ses confrères ainsi calomniés.

Voici les patrons des médecins, saints Côme et Damien, si chers à Frs Angeleto, et dont le pigeon noir a laissé leur émoivante histoire; ceux qui, à la fin du Hie siècle, avaient organisé, nous assure M. Masseron, l'Assistance médicale gratuite et qui ne dédaignaient pas de soigner les bêtes de somme.

Voici saint François de Sales, notre patron, à nous autres écrivains catholiques; sainte Cécile, qui règne sur les orphelins; sainte Catherine de Sienne, dont les dévotions ont récusé un jour le patronage — il est vrai de dire que ceci se passait en Italie — et qui mérite pourtant d'être invoquée par les politiciens et les diplomates, elle qui sut mener à bien les intrigues les plus délicates au milieu du plus grand des conflits.

Voici saint Eloi, saint Joseph, qui doit répondre de nos jours la crise des loyers, lui qui trouva, malgré tout, un logement à Bethléem! Mais qui, devant l'étable, réclamerait le confort moderne!

Voici sainte Zite de Lucques, servante modèle, qui pourrait aussi résoudre une autre crise, celle de la domesticité, elle qui demeura cinquante ans chez "il signor Fantinelli" où elle fit, à vrai dire, son gargarisme et celui de plusieurs autres par surrogation.

Voici saint Dismas, le bon larron, qui nous protège contre les voleurs, chanson. Qu'importe! Qu'importe aussi les désignations qui jouent sur les noms!

Noire-Seigneur lui-même n'a pas dédaigné ce jeu des mois (Tu es Pierre et sur cette pierre...)

Qu'importe donc qu'on invoque, en Bretagne, saint Langal contre l'anémie pernicieuse et qu'en Provence saint Rabonni passe pour rabannir les femmes méchantes!

Dans la lumière nue de la Cité céleste, chaque saint exauce des fidèles ou plutôt présente à Dieu les requêtes qu'il reçoit, le présente... après les avoir apostrophées si l'on peut ainsi dire.

Et le bon Dieu ne refuse rien au ciel à ceux qui, sur la terre, ne lui ont rien demandé.

C'est pourquoi M. Alexandre Masseron a composé ces dévotions prières: "Aux Saints d'autrefois pour les Hommes d'aujourd'hui".

(1) c'est un charme de feuilleter ce livre aimable et disert, qui fait fébriler sous nos yeux les naïves images populaires de jadis.

Voici sainte Anne, grand-mère du petit Nicolas, patron des écoliers, qui dépose bombons et jouets au pied des petits lits endormis; sainte Catherine, l'amie de Jeanne l'Arc, la patronne des philosophes et surtout des jeunes filles; sainte Catherine au faneux bonnet, celle qui félicit brayamment, chaque 25 novembre, les coisettes de la rue de la Paix.

CHAMPLAIN

M. l'abbé Eddie Hamelin a passé quelques jours chez sa mère Madame Hamelin.

M. l'abbé Dollard Duval, chez ses parents, M. et Mme Télesphore Duval, durant les vacances du jour de l'an.

Mlle Marguerite Bailly recevait intimement à un bridge jeudi le 2 janvier.

Les invités étaient Mmes Marcelle Riard, Marie-Jeanne et Blanche Saint-Cyr, Catherine Pintal, Marie-Berthe Massicotte et Ursule Bailly; MM. Jean Leblanc, Jean Riard, Paul Lamothe, Pierre Leblanc, Léon et Robert Arcand.

M. et Mme Damien Levasseur, M. Pierre Levasseur et Mlle Madeleine Levasseur, de passage chez Mme Aimé Levasseur.

Mlle Marcelle Riard et M. Jean Riard, de Grand-Mère, ont passé quelques jours chez Mlle Marguerite Bailly.

Mlle Julie Rousseau, du Cap-de-la-Madeleine, chez M. Mongrain.

Mmes Alice et Yvonne Bertrand de Montréal, et M. et Mme G. Drolet, de Québec, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Georges Bertrand.

M. et Mme Albert St-Cyr, chez Mme Lucien Carignan, lundi, le 6 janvier.

M. Henri Beaudin et ses enfants Gabriel, Gilles et Fernand, ainsi que Mme J.-N. Beaudoin, des Trois-Rivières, et Mme J.-A. Ferest, de Shawinigan chez Mme L.-A. Bailly.

M. le docteur Auguste et Mme Massicotte ainsi que leur nièce Mlle Marcelle Massicotte sont venus chez M. et Mme Emery Massicotte.

Le Whist donné par les Fermières samedi, le 4 janvier, a eu de beaux résultats. De nombreux et jolis cadeaux furent offerts aux gagnants.

VENTE PAR LE SHERIF

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. C. S. No 638 (1929)

LES CURE ET MARGUILLIERS, de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de St-Luc-de-Vincennes, demanderesse; vs Joseph-Olivier Michaud et al, défendeurs. Comme appartenant à Delle Monique Michaud savoir: Partie no 340, du cadastre officiel du comté de Champlain, pour la paroisse de St-Maurice, avec bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Maurice, dans le comté de Champlain, le vingt-huitième jour de janvier courant 1930, à une heure de l'après-midi. Bureau du Shérif, Trois-Rivières, 13 janvier 1930.

Un renvoi signé est bon. PHIL. LASSONDE Shérif.

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, LA CORPORATION

Est par le présent donné que la liste des électeurs ayant droit dans la cité des Trois-Rivières pour l'élection d'un député à l'assemblée législative de la Province de Québec, a été préparé suivant la loi; et qu'un double en est déposé au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, des Trois-Rivières, et est à la disposition de toute personne intéressée pour son information

Trois-Rivières, ce 15 janvier 1930 Le Greffier.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1929

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Argent, Montant du par d'autres banques, Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités, etc.

PASSIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants), Divers, Passif envers le public, etc.

Au Cœur même de PARIS

Hôtel Ambassador Boulevard Haussmann

à proximité des principaux Grands Magasins, théâtres, banques, musées, églises et Metro

600 chambres 600 salles de bains

3 Restaurants Café

Nous recommandons fortement cet excellent hôtel

LES VOYAGES HONE

55, rue St-Jacques Ouest, Montréal, Canada

non contre cet honnête homme de brigand des grands chemins qui ne sait dire que la bourse ou la vie, mais contre l'élegant escroc qui ne déroge pas, mais se fait remettre...

Voici saint Christophe, dont la médaille, fétiche à la mode, trouve sa place sur les autos entre le klaxon et la montre plate, saint Christophe, qui ne commet jamais, le bon géant, que ses deux pieds pour marcher et qui devient patron des automobilistes!

Voici encore saint Bernardin de Sienne, le merveilleux prédicateur saint Antoine de Padoue, chargé de faire retrouver aux hommes d'aujourd'hui leur temps perdu et leur bons sens égaré; saint François d'Assise, qui commut et dispense la joie parfaite; saint Pierre, porte-clefs du Paradis; la Vierge béate, enfin, qui nous garde sur la terre et nous accueillera un jour dans la gloire.

Tels sont les saints qui défient ainsi sous nos regards lorsque nous feuilletons ce livre, où tant d'ironie charmante — ironie qui s'aggrave au peu aux oeuvres de Paul Gagné, dit le bienheureux Paul — et tant de naïve confiance s'unissent à une si précise tradition.

Les saints ainsi honorés par M. Alexandre Masseron seront plus souvent invoqués. Et leur auréole en deviendra plus lumineuse, puisque les prières faites aux élus augmentent leur gloire. Alors la grâce de Dieu, condite par leurs mains bénies, retombera sur leur dévoué. Amen... amen.

Geneviève Duhamelot, "La Vie Catholique"

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.O

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques et compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

LES PROGRES DE LA BANQUE CAN. NATIONALE

L'actif dépasse maintenant \$155,000,000. Les bénéfices nets s'élèvent à \$1,053,099, soit une augmentation de plus de \$107,000.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mercredi 15 janvier, sous la présidence de l'Hon. F.-L. Bédard, la 55ème assemblée annuelle de ses actionnaires. Les comités du dernier exercice, clôturé le 30 novembre 1929, accusent une excellente situation.

Au cours de l'exercice, le capital a été augmenté de \$5,500,000 à \$7,000,000, et le fonds de réserve a été porté à 7 millions. L'actif de la Banque s'élève à \$155,215,638, à rapprocher de \$150,612,904 au 30 novembre 1928. La partie immédiatement réalisable de l'actif, soit \$77,972,214, est l'équivalent de 55.73% du passif envers le public. Le reste le plus important de l'actif est naturellement celui des prêts courants et escomptes: il s'élève à \$68,599,076, contre \$64,296,330, à la fin de l'exercice précédent. Les dépôts forment une somme de \$120,818,196. Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$1,053,099, ce qui représente, sur les 12 mois antérieurs, une augmentation de plus de \$107,000. Les actionnaires ont reçu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: les Hon. F.-L. Bédard, G.-E. Amyot, J.-M. Wilson, D.-O. L'Esperance, sir J.-G.-E. Garneau, M. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R. A.-N. Drolet, Armand Chabot, Léo-G. Ryan, Beaudry Ueman.

Quant l'adversité ne servirait qu'à vous faire distinguer les faux amis des véritables, elle aurait déjà son côté utile.

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE EN VIGUEUR

Départ des Trois-Rivières

Trains pour Montréal

2.50 a.m. tous les jours 9.25 a.m. jours de semaine 11.25 a.m. jours de semaine 3.35 p.m. tous les jours 5.00 p.m. tous les jours 7.08 p.m. tous les jours.

Trains pour Québec

4.05 a.m. tous les jours 7.20 a.m. jours de semaine 12 midi tous les jours 1.05 p.m. jours de semaine 3.15 p.m. jours de semaine 7.00 p.m. dimanche 7.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand-Mère

6.30 a.m. tous les jours 12 midi d 3.45 p.m. do 7.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.20 a.m. jours de semaine 7.00 p.m. do

Pour réserves de places dans les wagons-lits et wagons-salons, s'adresser au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame, Tél. 2001 - 2002, ou à la gare, Tél. 2F

PLACEMENTS RECOMMANDES

Hôtellerie Matane 6% \$98.50 Rend 6.30% A. Bélanger, Ltée 6% 100. 6. Immeubles St-Roch 6% 100. 6. Cie Elect. Lac Bouchette 6% 100. 6. Immeubles St-Paul 6% 100. 6.

Renseignements additionnels sur demande

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

Représentant spécial pour Trois-Rivières et District L. LETOURNEAU Agents Raoul Bellemare, St-Barnabé, Tél.: 1

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classées

35 centins pour 25 mots, 1c. par mot additionnel.

Retraites Fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice: Pour jeunes filles: Du 23 au 27 janvier; Pour jeunes filles: Du 6 au 10 février; Pour Dames: Du 17 au 21 février.

Jeunes Filles, du 6 au 10 mars; Dames, du 1er au 5 avril; Jeunes filles, du 19 au 14 avril; Ouverture: 7 hrs p.m. Clôture: 8.30 hrs a.m.

Pour tout renseignement, s'adresser à: Directrice des Retraites, 117, rue St-Charles, Les Trois-Rivières

Quand l'adversité ne servirait qu'à vous faire distinguer les faux amis des véritables, elle aurait déjà son côté utile.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR

Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Briqueteur, Plâtrier, Barbier, Salon de Beauté, Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratuit. DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL Bureau de placement gratuit à travers le Canada

Pour une plus grande protection!

L. G. BEAUBIEN & Cie

Maison fondée à Montréal en 1892

Etablie aux Trois-Rivières en 1919

Membres de la Bourse de Montréal

Membres du Curb de Montréal

MAURICE LANGLOIS

Gérant 153, Notre-Dame Téléphone 1180

Les Trois-Rivières, P. Q.

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et instructive
Chiffres de circulation fournis sur demande.

LES DEVOIRS A LA MAISON

Devant la commission scolaire de Montréal, quelqu'un a critiqué la longueur des devoirs imposés aux élèves à la maison. La discussion se fait maintenant sur la question de savoir s'il est préférable de laisser les enfants, une fois la classe finie, libres de devoirs et d'études nécessaires, ou bien de continuer la pratique en cours, quitte à limiter le plus possible la longueur de la tâche imposée aux enfants, en sus des heures de scolarité.

Le problème n'est pas facile à résoudre. Il est entendu que pour beaucoup, la période scolaire coïncidant avec la période de croissance, il faut laisser la grande part aux exercices corporels, étant plus anxieux de jeter les bases d'une fortessanté que les bases d'un solide savoir. La question reste discutée. Le mieux semble bien de trouver un moyen d'entente, où ni le développement corporel ni le besoin d'un bagage de connaissances essentielles dans la vie ne seront fâcheusement compromis.

Il n'y a pas de doute que les heures de classe trop longues, et les heures d'études interminables, sont fastidieuses, et en somme, plus nuisibles que profitables au progrès intellectuel des enfants. Il faut, dans le travail, de la variété. Il semble bien que généralement, nos institutions enseignantes, là où l'on garde les élèves pour les heures d'études, ont assez convenablement réparti les heures de classe, de récréation et d'études. Aussi, nous croyons que pour ces élèves, désignés sous le nom de "quart de pension", il n'y a pas de devoirs ni d'études à faire à la maison. C'est que, en somme, tout le travail préparatoire à la classe a été fait à l'école, sous la surveillance du maître.

Mais pour les élèves qui ne vont à la classe que juste les heures d'enseignement du maître et sont libres des quatre heures de l'après-midi, il est admis que le devoir à la maison s'impose. Autrement, ces enfants n'auraient pas la même somme de travail à accomplir que leurs condisciples "quart-de-pension". Il resteraient avec le seul enseignement du maître, sans le travail personnel qui complète cet enseignement et lui est indispensable pour le meilleur profit à tirer d'un cours d'études.

Il faut donc des devoirs à l'enfant que l'on pousse à la rue dès quatre heures de l'après-midi. Que l'enfant soit obligé ainsi à travailler à la maison, la chose est inévitable. Comment voudrions-nous qu'il en soit autrement. Somme toute, ce travail suppose la surveillance des parents. Et cela vaut mieux ainsi. Infinitement mieux que de laisser l'écouler, une fois sorti de classe, libre de courir la rue, le cinéma, la salle de pool, ou autres endroits qui ne valent rien pour la formation morale, ni pour la santé. Tout ce qu'on peut désirer, c'est que la longueur des devoirs ne soit pas démesurée, ni les leçons à apprendre, trop copieuses. Mais si l'enfant les uns et les autres, à l'enfant que l'on garde plus longtemps à la maison, comme pour celui qui passe plus de temps à l'école.

Il est nécessaire pour cela que les parents aient la générosité de faire tout leur part quant à ce qui regarde l'instruction des petits. Là où on n'est pas assez en moyens pour confier l'enfant à la surveillance des maîtres durant l'étude, il faut s'astreindre à jouer ce rôle de surveillant d'étude à la maison. Et le faire courageusement. Nous comprenons que avec nos coutumes actuellement en cours, la chose peut signifier tout près d'une réclusion forcée; un peu la prison. Les courses au théâtre, au cinéma, en automobile l'été, qui vident la maison tous les soirs de l'année ne s'accroissent pas sans doute avec la rigidité d'un maître d'étude. Mais qui osera dire qu'il ne serait pas encore mieux d'en venir là, de revenir à la période heureuse et pacifique des belles soirées de famille d'autrefois, passées sous la clarté de la lampe, et dans la douce chaleur de l'intimité. Les petits, étudiant à haute voix la leçon ou traçant laborieusement le devoir sur la table de cuisine, sous l'œil vigilant de la mère, sont encore plus en sûreté, au point de vue physique et moral, que les galopins de la rue, qui n'ont ni devoirs, ni leçon, ni père, ni mère, à la maison, et partant plus de famille.

Quelqu'un écrit à ce sujet que la longueur des études devrait moins nous alarmer que le déplaisir manifeste de la jeunesse d'aujourd'hui à l'égard de l'instruction. Nous ne pécherions jamais par l'excès de vouloir tout apprendre; il n'y a pas de crainte à avoir à ce sujet. Au reste, dans Montréal même, il se trouve des écoles où les enfants n'ont rien à faire à la maison. Il semble que les choses n'en vont pas mieux, ni pour les enfants, ni pour les parents.

Un journal de la métropole se demande: "Où ces élèves font-ils leurs devoirs alors? En classe? C'est invraisemblable. N'est-ce pas enlever au professeur une partie du temps consacré à l'explication de son cours? A ce compte-là les enfants devront doubler leur scolarité, s'ils veulent parcourir tout le cycle de leurs études. Si les écoliers ne font pas de devoirs à la maison, c'est infiniment malheureux pour eux au double point de vue intellectuel et moral. Si la jeunesse n'a pas à s'occuper sérieusement quatre soirs par semaine pendant une heure et demie ou deux, à quoi songera-t-elle? A sortir? Avec qui? Où? Cette façon de comprendre l'important problème pédagogique qui nous occupe, ne contribuera pas à préserver notre vie de famille déjà si délabrée. Est-ce dans la rue qu'on prépare son avenir? Il n'est pas nécessaire d'insister".

Le même confrère ajoute avec bon sens... Il faut gagner sa vie, et au plus tôt. Cela n'est pas facile à notre époque. Le succès de la vie de notre jeunesse devra être fait de travail inlassable et surrogatoire. Elle oublie d'y songer. D'autres pensent pour elle, à qui fera-t-on croire que l'écolier qui n'a jamais rien à faire, le soir, à la maison, aura quand même dans la vie, la passion, la hantise du travail? Est-ce à une autre condition qu'il pourra dominer sa besogne, compter dans son milieu social, faire oeuvre de bon citoyen?"

Et la conclusion est celle-ci: "les devoirs à la maison, à dose intelligemment servie toutefois, sont nécessaires. Ils aident à mettre dans le coffre-fort de la mémoire les notions acquises pendant la journée. Ils favorisent un certain ralentissement de l'activité cérébrale, mais ne l'arrêtent pas. C'est une précieuse disposition pour la reprise des études, le lendemain. Ils invitent quotidiennement à la perfection du devoir qui a été donné".

Il n'est pas impossible que ces idées viennent d'un homme averti en science pédagogique. A tout le moins, nous les trouvons présentables. Le devoir à la maison par sa longueur, ne doit jamais constituer une tâche écrasante; la chose est claire. Mais supprimer le devoir surtout pour les enfants qui n'ont pas l'avantage de faire leurs études à l'école, paraît une proposition impraticable.

Joseph Barnard.

Solution à la question des prix du papier

LES JOURNAUX AMERICAINS TRAIENT S'APPROVISIONNER EN EUROPE

New-York, 13.—L'association des éditeurs de journaux des Etats-Unis vient de mettre à l'étude un projet de développement pour des sources européennes de papier à journal en vue d'obtenir ce produit à meilleur marché qu'ils ne peuvent le faire au Canada ou aux Etats-Unis.

La dernière édition de Editor and

Publisher assure qu'un projet a été soumis à une récente réunion tenue aux quartiers-généraux de l'Association à New-York. Fidèle serait d'amener le produit européen sur le marché local en aidant les producteurs à augmenter la capacité de leurs moulins et à améliorer la qualité de leur papier.

Un groupe de banquiers américains fournirait les fonds nécessaires pour ces fins à des moulins de Suède, de Norvège et de Finlande. On assure que Chase National Bank et National City Bank de New-York sont intéressés au projet.

On espère pouvoir bénéficier de certains avantages: bois à meilleur marché, main-d'oeuvre moins dispendieuse, intérêt moins élevé sur capital et transport plus économique sur l'Atlantique. Les producteurs scandinaves pourraient vendre à \$10 la tonne meilleur marché que ceux du Canada.

A PROPOS DE LIVRES

COMMENT RECONNAITRE LES MAUVAIS LIBRAIRES

Dans le numéro du 12 décembre dernier, nous avons classé les mauvais libraires en trois catégories: les FRANCHEMENT MAUVAIS, les ERRONES et les IGNORANTS; et nous avons montré comment ils font oeuvre néfaste, immorale et impie. Aujourd'hui nous allons vous indiquer un moyen de reconnaître ces mauvais libraires, de vous en éloigner et même de les conspuer.

Si vous trouvez chez certains libraires des livres ou revues, faisant partie des collections dont les noms suivent, vous pouvez être sûrs que ce sont de MAUVAIS LIBRAIRES:

Cette liste n'a pas la prétention d'être complète, puisqu'elle ne peut comprendre les publications à venir ni celles qui maintenant sont assez convenables et qui deviendraient mauvaises par la suite:

- MAGAZINES:
 - Film Fun.
 - Screen Land.
 - Screen Book.
 - Screen Secrets.
 - Classic.
 - Motion Picture.
 - Picture Play.
 - "Your Body".
 - Photoplay.
 - Theatre.
 - "Le Sourire".
 - "Eye Oujre".
 - Dance.
 - Le Film. (De Montréal.)
 - Mariage Stories.
 - Cupids.
 - Rough of Romances.
 - "La Revue du Foyer" (de Montréal).
 - Etc....Etc....

II. — COLLECTIONS MALFAISANTES, A REJETER

- Les Albums joyeux; Nilson.
- Les As de l'Amour; Editions des Romans Choisis.
- Les auteurs populaires; Ferenczi.
- Les beaux films d'amour; Editions modernes.
- Les beaux Romans d'amour; Tallandier.
- Les beaux Romans d'aventures; Tallandier.
- Les beaux Romans populaires; Tallandier.
- Bibliothèque curieuse; France-Edition.
- Bibliothèque du Poilu (déjà interdite par le Ministre de la guerre circulaire du 26 déc. 1916.)
- Bibliothèque Nilsson (Série bleue) Nilsson.
- Ce qu'on lit à vingt ans. France-Edition.
- Chefs-D'oeuvre du cinéma; Tallandier.
- Collections d'aventures; Société parisienne d'éditons Offenstadt.
- Collection de Bibliothèque; Fayard.
- Collection des Dames; Albin Michel.
- Collection gaie; France-Edition.
- Collection illustrée; Flammarion.
- Collection populaire; Ferenczi.
- Contemporains-Collection; Albin Michel.
- Conteurs du 18e siècle; Flammarion.
- Conteurs joyeux; Albin Michel.
- Conteurs inédits; Editions Kemplen.
- Coeurs; Nilsson.
- Coquette-Edition.
- Edition moderne illustrée; Ambert.
- Editions du Roseau.
- Family-Collection; Ferenczi.
- Film d'amours; Société parisienne d'éditons Offenstadt.
- Frivole; Editions moderne.
- Gauloise; Edition Prima.
- Grande Collection illustrée. Rouff.
- Grands Conteurs populaires; Librairie des Romans choisis.
- Grands Criminels; "Les reportages populaires"
- Grands films; Société parisienne d'éditons Offenstadt.
- Grands Romans; Ferenczi.
- Grands Romans; Albin Michel.
- Grands Romans-Cinéma; Ferenczi.
- Inédits Modern-Bibliothèque; Fayard.
- Juvenil; Edition de l'Epi.
- Leurs amours; Flammarion.
- Le livre épatant; Ferenczi.
- Le livre illustré; Rouff.
- Le livre national; Collection ROUGE. Tallandier.
- Le livre de poche; Tallandier.
- Le livre populaire; Fayard.
- Les maîtres de la plume; Baudinière.
- Les maîtres du Roman populaire ou le Roman complet; Fayard.
- Les meilleurs romans populaires; Editions S.E.T. Memphis; France-Edition.
- Mes petits feuilletons. Albin Michel.
- Mes Romans.
- Modern-Theatre; Fayard.
- Mon film; Agence parisienne de distribution.
- Mon livre favori. Ferenczi.
- Mon petit Roman; Albin Michel.
- Mon Roman; Rouff.
- Notre Coeur; Ferenczi.
- Nouvelle Collection illustrée; Flammarion.
- Oeuvres Galantes; France-Edition.
- Oeuvres inédites; Ferenczi.
- Paris-Romans; Editions Radot.
- Parisienne Collection; Albin Michel.
- Le petit livre; Ferenczi.
- Le petit Roman; Ferenczi.
- Petite Collection portative; Flammarion.
- Petite Collection intime; Editions Modernes.
- Les plus belles histoires d'amour; Editions S.E.T.
- Les plus belles pensées; Nilsson.
- Le Rêve (précédemment Roman D'Amour) France-Edition.
- Le Roman d'aujourd'hui; Flammarion.
- Le Roman inédit et Complet; Baudinière.
- Le Roman du Jour; France-Edition.
- Le Roman Complet; Fayard.
- Le Roman Policier; Ferenczi.
- Le Roman succès; Albin Michel.
- Les Romans d'Aventures; Ferenczi.
- Les Romans de cape et d'Épée; Ferenczi.
- Romans célèbres; Baudinière.
- Les Romans Choisis; Ferenczi.
- Les Romans drôles
- Les Romans films; Société parisienne d'Editions Offenstadt.
- Les Romans populaires;
- Romans gais; E. Merle, librairie du Progrès.
- Romans gais; Rouff.
- Les Romans inédits pour tous; Editions modernes.
- Les Romans romanesques; Albin Michel.
- Les Romanciers modernes Nilsson.

Encyclique "Mens nostra"

SUR LES EXERCICES SPIRITUELS

A Nos Vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et aux Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique.

PIE XI. PAPE
Vénérables Frères,
Santé et Bénédiction apostolique.

Nul d'entre vous n'ignore, Vénérables Frères, la pensée et l'intention qui Nous dirigent lorsque, au début de l'année, nous avons annoncé à l'univers catholique un jubilé extraordinaire pour célébrer le cinquantième anniversaire du jour où, venant de recevoir l'ordination sacerdotale, Nous avons offert pour la première fois le divin Sacrifice. Comme Nous l'avons déclaré solennellement dans la Constitution apostolique *Auspiciantibus Nobis*, publiée en date du 6 janvier 1929, Nous n'avions pas seulement l'intention d'inviter Nos chers fils, l'immense famille chrétienne que le Cœur très bon de Dieu a confiée à Notre cœur, à prendre part à la joie du Père commun et à rendre grâces avec Nous d'un cosar unanime au Dispensateur suprême de tous les biens; Nous avions encore et surtout la douce espérance qu'en ouvrant avec une paternelle libéralité les trésors des bienfaits célestes dont la dispensation Nous a été confiée, le peuple chrétien saisirait cette heureuse occasion d'affermir sa foi, d'augmenter sa piété et son effort vers la perfection et de conformer fidèlement à l'Évangile sa vie publique et privée; de la naître, comme un fruit agréable de la paix et du pardon implorés de Dieu, la paix des individus et de la société.

La pratique de la retraite perpétuera les grâces du jubilé

Et cette espérance n'a pas été vaine. En effet, l'élan de piété avec lequel le peuple chrétien accueillit la promulgation de ce jubilé ne s'est pas affaibli avec le temps. Nous l'avons même vu croître de jour en jour, avec l'aide de Dieu qui a suscité des événements capables de léguer à la postérité le souvenir de cette année sainte. Nous avons de Notre côté trouvé de nombreux motifs d'allégresse en contemplant de Nos yeux, pour la plus grande part, cet admirable accroissement de foi et de piété, comme aussi en jouissant du spectacle de la grande multitude de Nos chers fils qui Nous a été possible d'admirer avec plaisir dans Notre palais et, pour ainsi dire, de presser affectueusement sur Notre cœur. Aussi, tout en exprimant avec ferveur Nos sentiments de reconnaissance au Père des Miséricordes qui a daigné, au cours de cette année jubilaire, produire, mûrir et recueillir tant et de tels fruits dans sa vigne, Notre sollicitude pastorale Nous invite-t-elle et Nous pousse à faire en sorte que ces magnifiques débuts s'amplifient à l'avenir et donnent des résultats durables pour le bonheur et le salut des particuliers ainsi que de toute la société.

Pen dant que Nous songeons aux moyens d'obtenir ces avantages souhaités, il Nous souvient que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII portant indication en une autre occasion de l'année sainte, exhorta les fidèles par d'importantes paroles que Nous avons reproduites dans la Constitution *Auspiciantibus Nobis* susmentionnée, à "se recueillir quelque peu et à élever vers des buts plus nobles leurs pensées toutes terrestres". Il Nous souvient aus-

- Les Romanciers populaires. Fayard.
- Select-Collection; Flammarion.
- Studio; Baudinière.
- Trianon; Société parisienne d'Editions Offenstadt.
- Une heure d'oubli; Flammarion.
- Vaudeville; Société parisienne d'Editions Offenstadt.
- Voyages et Aventures à travers le Monde; Editions Modernes.

— Ces magazines impies et ces collections malfaisantes sont publiées par des officines pornographiques, appartiennent en totalité ou en majeure partie, à la littérature de bazar, de bague ou de MAUVAIS LIEU, et très souvent vomissent les pires blasphèmes contre la religion, les prêtres et les sacrements. Leur lecture dégoûte les jeunes gens et même les adultes de leur foyer et de leur devoir. Il est donc de toute nécessité pour les familles de se mettre en garde contre ces infâmes publications en raison de leur origine et de leur action démoralisatrice sur la jeunesse ou le grand public.

Vigilant.

si que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X, après avoir sans cesse favorisé par la parole et par l'exemple la sainteté sacerdotale, publia à l'occasion de son jubilé sacerdotal, une pieuse "Exhortation" au clergé catholique pleine de fort précieuses leçons qui doivent à de rares hauteurs la vie spirituelle.

Suivant les traces de ces Pontifes Nous avons jugé bon de laisser Nous aussi un bienfait; Nous apportons un don excellent que Nous espérons devoir être la source de nombreux et remarquables avantages pour le peuple chrétien; Nous voulons dire les exercices spirituels, usage que Nous désirons vivement voir se répandre chaque jour non seulement dans le clergé séculier et régulier mais encore parmi la masse des laïques catholiques et qu'il Nous plaît de laisser à Nos chers fils comme un souvenir de cette année sainte. Nous le faisons avec plus de joie à la fin de cette année de jubilé sacerdotal. Rien ne peut Nous être en effet, plus agréable que d'évoquer les grâces célestes et les inexprimables consolations que Nous avons souvent goûtées durant les exercices spirituels; l'assiduité apportée aux saintes retraites qui ont, comme autant de degrés, marqué Notre carrière sacerdotale; la lumière, et les forces que Nous y avons puisées pour connaître et accomplir le bon vouloir divin; le soin pris, durant tout le cours de Notre ministère sacerdotal, à former par ce moyen les autres choses célestes; et Nous y avons constaté un tel bien opéré dans les âmes et un si étonnant progrès que les exercices spirituels Nous semblaient vraiment constituer un merveilleux moyen d'obtenir le salut éternel.

Avantages généraux et actuels de la retraite.

En vérité, Vénérables Frères, un regard, si bref, soit-il, sur les temps que vous vivons, montrera à plus d'un titre, la valeur, l'utilité, et l'opportunité des saintes recollections. La plus grave maladie de notre siècle, la source abondante des maux que déplorent les hommes de cœur, c'est la légèreté et l'irréflexion qui entraînent nos contemporains dans l'erreur. D'où le besoin perpétuel et violent de se répandre au dehors, une soif inextinguible de richesses et de plaisirs qui, peu à peu affaiblit et étouffe dans les cœurs le désir des biens supérieurs et les mène à tel point aux affaires extérieures et passagères qu'il leur devient impossible de penser aux vérités éternelles, aux lois divines et à Dieu lui-même. L'unique principe et fin de toute créature: cependant, dans sa bonté et sa miséricorde infinie, Dieu ne cesse pas d'attirer les hommes, de nos jours encore par l'abondance de ses grâces si étendus que soient partout les ravages de l'immoralité. Pour guérir la maladie dont souffre tant la société humaine, quel secours plus efficace et quel meilleur remède proposer, sinon d'inviter au pieux recueillement des exercices spirituels ces âmes amollies et insouciantes des réalités éternelles? Et, en vérité, même si ces exercices spirituels n'étaient autre chose qu'une brève retraite de quelques jours durant lesquels on s'éloigne du monde extérieur et de la foule, de ses soucis, non pour passer le temps dans le repos et l'occupation, mais pour avoir l'occasion d'étudier les graves questions qui n'ont cessé d'ébranler profondément l'humanité sur son origine et sa fin. "D'où viens-tu et où vas-tu"? personne ne nierait que ces saints exercices ne puissent produire d'excellents fruits.

Mais ces pieuses retraites apportent encore de plus grands bienfaits: elles obligent notre esprit à un effort pour observer attentivement nos pensées, paroles et actions, et descendent ainsi au fond de nous-mêmes; or, cet effort est un excellent exercice pour nos fa-

(à suivre)

cultés. Dans ce remarquable champ d'exercices spirituels l'intelligence s'habitue à mûrir les questions et à les poser avec justice, la volonté s'affermie, les passions subissent la contrainte et le gouvernement de la raison, les actions humaines, sagement réfléchies, se conformant réellement à un idéal bien déterminé, l'âme atteint aussi sa noblesse et sa dignité natives, comme le déclare saint Grégoire Pape en une élégante comparaison de son Pastoral: "Comme l'eau, l'esprit humain endigué, s'élève vers le ciel, parce qu'il recherche le lieu d'où il descend, mais abandonné, il se perd, parce qu'il se répand inutilement dans les bas-fonds". De plus, en s'exerçant aux pensées spirituelles "l'esprit se réjouit dans le Seigneur, se sent comme aiguillonné par le silence et se nourrit d'ineffables extases", comme le remarque sagement saint Eucher, évêque de Lyon et, en outre, la divine libéralité l'invite à goûter cette "céleste nourriture" dont Lactance affirme: "Il n'y a pas pour l'âme de plus suave aliment que la connaissance de la vérité". Selon l'expression d'un auteur ancien, qui passa longtemps pour être saint Basile c'est pour l'âme "une école d'enseignement céleste et une formation aux sciences divines". "Dieu y est l'objet total de l'enseignement, la voie où l'on avance, et c'est par lui seul qu'on parvient à la connaissance de la vérité souveraine".

Les exercices spirituels ont donc une extraordinaire efficacité pour perfectionner les puissances naturelles de l'homme, mais aussi et surtout pour former l'homme surnaturel ou chrétien. A cette époque où le véritable esprit du Christ et les idées surnaturelles qui sont le tout de notre sainte religion rencontrent tant d'empêchements et d'obstacles, alors que partout règne le naturalisme qui affaiblit la fermeté de la foi et éteint les flammes de la charité chrétienne, il importe souverainement que l'homme se soustraie à l'enchantement de la "vanité" qui "obscurcit le bien" et qu'il se cache dans une bienheureuse retraite. Là, sous la conduite du Maître céleste, il se fera une juste idée et comprendra le prix de la vie humaine qui a pour but vrai le service de Dieu seul; il prendra en horreur le péché et ses hontes; il concevra une salutaire crainte de Dieu, il verra clairement, comme si un voile tombait de devant ses yeux, la vanité des choses terrestres; touché par les avertissements et les exemples de Celui qui est "la vie, la vérité et la vie" il se départira de l'homme ancien, il se reconnera à lui-même et, par l'humilité, l'obéissance, la mortification volontaire, il revêtira le Christ et tendra à devenir "homme parfait", "atteignant la mesure de la stature parfaite du Christ dont parle l'Apôtre"; il fera enfin tous ses efforts, pour en arriver à pouvoir répéter lui aussi, avec le même Apôtre: "Je vis, mais ce n'est plus moi" qui vis, c'est le Christ qui vit en moi". Par ces degrés, l'âme s'élève jusqu'à la perfection complète et s'unit suavement à Dieu, avec l'aide de la grâce divine, qu'elle demande en plus grande abondance, durant ces jours; par la ferveur de ses prières et la fréquentation plus intense des Saints Mystères.

Epouses, ne demandez jamais à vos maris où ils vont c'est le moyen de ne pas le savoir presque toujours.

LES VOYAGES HONE ANNONCENT LEUR 35e ANNIVERSAIRE EN MÉDITERRANÉE Avec visite de la TERRE SAINTE

Départ de New-York le 12 FEVRIER 1930

par le luxueux paquebot FRANCE, de la Cie Gie Transatlantique.

La Palestine et la Syrie en automobile et à cheval

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser sans retard aux Directeurs et Organisateurs LES VOYAGES HONE 25, rue ST-JACQUES - GENEVE

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

RAPPORT SUR LE MARCHÉ DES GRAINS DE SEMENCES

Ottawa, le 10 janvier, 1933

Le marché des grains fourragères est encore inactif. La situation n'est guère meilleure sur les marchés d'exportation en raison des bas prix qui prévalent sur les marchés européens et de la demande restreinte de la part des États-Unis où la production fut très intense en 1929. Les prix offerts aux producteurs sont à peu près les mêmes qu'en décembre, à l'exception de la graine de trèfle d'Alsike qui a subi une légère baisse. Les offres sont toutefois moins fortes et les producteurs semblent vouloir résister à la baisse.

Les marchands grainetiers, surtout ceux de Toronto, ont acheté la majeure partie de la graine de luzerne panachée produite dans l'Ontario et le surplus de la récolte de la graine de luzerne Grimm de Brooks, Alberta. Ces approvisionnements étant tout à fait insuffisants pour satisfaire à la demande dans l'Est du Canada, il leur a fallu importer, en plus, de grandes quantités de graine de luzerne des États-Unis et particulièrement de l'Utah. La graine de mil provenant de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta, et dont la qualité répond admirablement bien aux exigences du commerce canadien, se vend assez bien mais les prix, qui subissent les contre-coups de la bourse de Toledo et de Chicago, sont à peine plus élevés qu'en l'an dernier.

Les officiers rapporteurs de la Division des Semences nous transmettent les renseignements ci-dessous :

SACKVILLE, N.-B. — Aux entrepôts de l'Association des Producteurs d'Agrostide de l'Île du Prince-Édouard, à Charlottetown, on procède encore au nettoyage de la graine d'agrostide vulgaire. On s'attend à ce que le commerce reprenne sous peu son cours normal et les producteurs espèrent obtenir 90 cents la livre pour la graine catégorisée no. 1. Présentement, les marchands grainetiers des provinces maritimes achètent leurs graines de trèfle rouge, de trèfle d'Alsike et de mil des maisons de gros du Québec et de l'Ontario. Cependant, il n'est pas probable que le commerce reprenne son activité avant le mois de mars.

MONTREAL — Qué. — L'inactivité habituelle du marché des semences à l'époque des Fêtes continue de se faire sentir dans la province de Québec et le commerce des grains fourragères ne s'améliore probablement pas encore pour quelque temps. Les marchands grainetiers offrent \$8.00 le 100 livres pour la graine de mil de bonne qualité et \$16.50 le 100 livres pour la graine de trèfle pouvant catégoriser no. 1 après nettoyage. Toutefois, les offres sont très restreintes car les producteurs ne se soucient guère de laisser leur marchandise à ces prix.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné.

ACADEMIE MARVEL
à St-Catherine Est - Montréal

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre. Pour bien asseoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie
10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

OTTAWA, ONT. — Les producteurs de l'Est et du Nord de l'Ontario reçoivent très peu de demandes pour leurs grains fourragères. Les producteurs du district de Navan, comté de Russell, ont encore en main une grande quantité de graine de mil de bonne qualité. Dans les comtés de Prescott et de Russell il reste une quantité approximative de deux ou trois wagons de graine de trèfle rouge certifié. Quant aux cultivateurs des centres de production de Belleville et Peterborough dans l'Est de l'Ontario, New Liskeard dans l'Ontario Nord et Ville-Marie, dans le Témiscamingue du Québec, ils ne peuvent écouler leurs produits que bien lentement.

TORONTO, ONT. — La situation du marché de graine de trèfle ne s'est guère améliorée depuis notre dernier rapport. Une certaine quantité de graine de trèfle d'Alsike a été expédiée aux États-Unis mais, seule la graine de première qualité est en demande actuellement. La graine de qualité inférieure, pour laquelle le commerce canadien trouvait un débouché assez facile en Europe, se vend très difficilement cette année. La plupart des pays importateurs ont réduit les prix de la graine d'origine européenne en vue de faire compétition à la graine provenant du Canada. De même sur les marchés d'exportation d'Allemagne, la graine de provenance canadienne est sujette à un tarif plus élevé que la graine de production européenne. Le marché domestique ne pouvant absorber qu'une petite proportion de la graine de trèfle d'Alsike indigène, cette compétition suivie sur les marchés d'Europe et des États-Unis a donc eu pour effet de réduire les prix offerts aux producteurs canadiens pour la graine de trèfle d'Alsike de qualité ordinaire.

Les prix offerts aux producteurs de l'Ouest de l'Ontario sont les suivants: Trèfle rouge pouvant catégoriser no. 1, \$13.30 le 100 livres; no. 2, \$11.60; trèfle d'Alsike pouvant catégoriser no. 1 pour l'exportation, \$9.75 le 100 livres; no. 2, \$8.30; no. 3, \$7.00; mélange de trèfle d'Alsike et de trèfle blanc, \$8.00; trèfle d'odeur, au sortir de la battée \$2.00 à \$3.00 le 100 livres.

WINNIPEG, Man. — Le marché des grains fourragères est inactif dans le Manitoba. Dans les districts de Kénoa et d'Ox-Drift du Nord-Ouest de l'Ontario, il reste encore d'assez grandes quantités de graine de trèfle rouge et de trèfle d'Alsike. Les marchands grainetiers de Winnipeg et de Brandon offrent aux producteurs du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, pour la graine non catégorisée points d'expédition, les prix suivants: — graine de luzerne, \$25.00 le 100 livres; alsike, \$9.00 à \$10.00 brome, \$6.00 à \$8.00 et \$10.00 les 100 livres pour le brome certifié; trèfle d'odeur, \$5.00 à \$6.00.

SASKATOON, SASK. — Il reste très peu de graines de brome inermes et de ray-grass, de l'Ouest entre les mains des producteurs de la Saskatchewan et les prix qui leur sont offerts n'ont pas varié depuis notre dernier rapport. Il appert que cette année, la demande pour le mélange de graine de ray-grass de l'Ouest et de brome inermes est meilleure que les années passées. Les prix offerts aux producteurs pour ce mélange sont de \$7.00 à \$8.00 le 100 livres pour le mélange pouvant être catégorisé no. 2. Nos rapports indiquent qu'exception faite pour le trèfle d'odeur, les approvisionnements de grains fourragères sont déficitaires en Saskatchewan.

Les prix offerts aux producteurs pour la graine non catégorisée point d'expédition, sont les suivants: Brome certifié, \$9.50 le 100 livres; brome ordinaire, \$8.00; ray-grass de l'Ouest, \$7.00; trèfle d'odeur ordinaire, \$7.00; trèfle d'odeur Artique, première génération, enregistré no. 1, \$22.00 deuxième génération, enregistré no. 2, \$19.00 et trèfle d'odeur certifié, \$14.00.

CALGARY, Alta. — Les producteurs du district de Pincher Creek, dans l'Alberta ont expédié aux commerçants du Québec et de l'Ontario, au cours du mois de décembre, une quantité approximative de 500,000 livres de graine de mil, pour laquelle ils ont reçu, point de chargement, sacs en plus, les prix suivants: — No. 1, \$6.50 à \$7.00 le 100 livres; no. 2, \$5.50 à \$6.25; no. 3, \$4.50 à \$5.00. Certaines expéditions de graine de luzerne provenant du district de

aux commerçants des provinces de l'Est. Les approvisionnements de graine de trèfle d'odeur, dans la province d'Alberta, ne sont pas suffisants pour répondre aux demandes locales et il ne reste pratiquement pas de graine domestique de brome inermes et de ray-grass de l'Ouest, de trèfle rouge et de trèfle d'Alsike.

VANCOUVER, C.A. — Les marchands grainetiers de Vancouver prétendent que le commerce des grains fourragères ne prendra pas son cours normal avant la fin du présent mois. Il y a tout lieu de croire que le prix de la graine de mil subira une hausse prochainement. Les commerçants ont en main une surabondance de graine de trèfle rouge provenant du district de Semas et il en reste encore une quantité considérable entre les mains des producteurs. Dans la vallée d'Okanagan, il y a environ 3,000 livres de graine d'ajonçon dont la majeure partie sera utilisée par les marchands locaux.

Service des Marchés
Division des semences.

L'époutement du sol

Le courrier de ce matin nous apportait le Bulletin No 100 du ministère provincial de l'Agriculture, traitant de l'époutement du sol. L'auteur, M. Orens Garneau, b.s.a., a fait une étude approfondie de ce sujet important et a illustré son texte de planches nombreuses indiquant les méthodes les plus pratiques à suivre pour effectuer un bon drainage dans toutes les conditions topographiques. Ce guide constitue un précieux auxiliaire pour la classe rurale tout entière.

Il s'impose à l'attention non seulement des agriculteurs, mais aussi des conseils municipaux soucieux des intérêts de leurs administrés, surtout lorsqu'il s'agit de travaux d'époutement qui réclament une action commune, la coopération de tous les efforts individuels se traduisant par des impôts ou des taxes spéciales.

L'auteur souligne l'importance de cette coopération en parlant des fossés et des décharges si nécessaires à l'époque de la fonte des neiges et lors des grandes pluies menaçant d'inonder indéfiniment de vastes étendues de terre arable qui, faute de trouver des issues suffisantes pour gagner rapidement les rivières, sont souvent perdues en tout ou en partie à l'agriculture.

«Les conseils de comté ou de municipalité», dit-il, «pourraient faire beaucoup s'ils le voulaient. La politique la plus saine qu'ils peuvent adopter est celle d'aider par tous les moyens à leur disposition les cultivateurs qui désirent améliorer le drainage de leur ferme. Parfois les travaux sont considérables et nécessitent un effort collectif qui devrait être plus encouragé dans l'avenir qu'il ne l'a été dans le passé. La prospérité des paroisses et des comtés agricoles dépend des profits que laisse la culture. Ces profits peuvent résulter dans une très large mesure du bon époutement des champs.»

Le ministère provincial de l'Agriculture se dépense depuis une quinzaine d'années pour améliorer les terres arables par un drainage approprié. Des primes ont encouragé ce travail de bonification et de passantes essayées ont été mises à service des campagnes. L'élan ainsi donné s'accroît de plus en plus.

Dans le rapport de l'honorable H. A. Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, l'abbé Charles Minette, missionnaire-coopérateur de l'Abitibi, fait une mention particulière des bons résultats du drainage dans cette région nouvelle. Depuis deux ans, 3,000 acres de terre ont été drainées et les cultivateurs en sont si satisfaits qu'ils demandent au ministère de leur envoyer 20 autres fosses et de leur voter des subsides pour continuer le drainage au cours des douze années à venir. Le même travail se poursuit avec autant d'efficacité dans divers autres districts.

Le Bulletin No 100 arrive à une heure opportune, car le drainage entre dans le plan de rénovation agricole de l'honorable J.-L. Perron. L'époutement des terres constitue en effet l'un des meilleurs moyens d'augmenter la production de nos fermes. Or, comme 80 pour cent des terres en culture dans la province souffrent de ruissellement, il convient d'y remédier au plus tôt.

Le trèfle d'odeur

Dans tous les pays civilisés, on a reconnu depuis longtemps, que pour maintenir la fertilité des terres, il était nécessaire de faire une rotation de récoltes et que dans cette rotation, il devait entrer des plantes de la famille des légumineuses: trèfles, luzerne, etc.

Dans l'état de Iowa, vers 1890, le rendement des grains — blé et avoine — allait toujours en diminuant. On sauva la situation en y introduisant le trèfle rouge. Dans les états voisins, du côté nord, on eut à faire face au même problème quelques années plus tard. Le trèfle rouge et la luzerne ne résistant pas à l'hiver, on dut avoir recours au trèfle d'odeur.

Au Manitoba, le trèfle d'odeur s'emploie de plus en plus. Un article paru dans "Le Patriote" et reproduit dans "Le Trépanneur", au cours de l'été dernier, nous donne des renseignements intéressants à ce sujet. D'après les résultats d'une enquête faite dans une paroisse canadienne-française du Manitoba, les retours de trèfle d'odeur, ont donné des rendements en blé de beaucoup supérieurs aux labours d'été.

Dans cette province, le trèfle d'odeur est une des rares plantes légumineuses cultivées, qui soit assez rustique pour résister à nos hivers; on devrait le cultiver plus qu'on ne le fait actuellement. Semer du trèfle d'odeur ne coûte que l'achat de la semence, c'est-à-dire de \$1.50 à \$2.00 de l'acre, ce qui revient beaucoup moins cher que de faire un labour d'été.

Peut-il remplacer le labour d'été?

Le but du labour d'été est d'émagasiner de l'humidité dans le sol, pour une ou deux récoltes futures. Dans les prairies, là où l'humidité est le facteur le plus important, le labour d'été est une nécessité. Par contre, dans le nord de la province, où les terres étaient primitivement boisées, le labour d'été a moins de raison d'être; l'humidité fait moins souvent défaut; la preuve c'est qu'on peut prendre plusieurs récoltes consécutives, sans faire de labour d'été. Dans ces conditions, on aura souvent avantage à remplacer le labour d'été par du trèfle d'odeur, spécialement là où la terre commence à se fatiguer et là où le labour d'été ne donne plus les résultats attendus.

Dans ces terres de bois, la couche d'humus ou de matière végétale, n'est jamais très profonde; il sera impossible de la conserver en bon état de production par le simple labour d'été.

Il enrichit et améliore la qualité de la terre

Le trèfle d'odeur et toutes les plantes légumineuses ont la faculté d'enrichir la terre en azote, le plus important des éléments de fertilité du sol. Dans un sol bien riche en azote — sur du cassage ou sur un retour de trèfle ou de luzerne, par exemple les plantes ont une couleur plus foncée et poussent plus vigoureusement; la différence est plus évidente si l'on a un printemps froid et si la terre se réchauffe difficilement.

Enfouissez un regain de trèfle d'odeur, vous apportez à la terre une quantité de matière végétale, améliorant ainsi les conditions physiques du sol, en le rendant moins susceptible à la sécheresse, par le fait qu'il retiendra plus d'humidité. Un sol bien pourvu en humus, se prépare et se réchauffe plus à bonne heure au printemps; il a une bonne consistance et sera difficilement soulevé par le vent.

Le trèfle d'odeur, récolté en temps, nous donne un pain de toute première qualité. Mélangé avec des herbes d'avoine, il fera une excellente ration pour n'importe quel animal de la ferme. Il est aussi très précieux comme pâturage. En considérant ses nombreux avantages, nous n'hésitons pas à dire que le trèfle d'odeur devrait être cultivé sur toutes les fermes. Qu'au moins, chacun l'essaie sur une petite étendue, afin de se rendre compte par lui-même de la valeur de cette plante.

Variétés

Le trèfle d'odeur à fleurs blanches — la variété "Artie" — est généralement préféré ici, tant à cause de sa rusticité que pour son rendement. Du même groupe, il y a aussi la variété blanc commercial. Les variétés à fleurs jaunes sont: Suavensens, Daghestan, jaune, etc. Ces variétés sont surtout recommandées pour pâturages.

Arthur DUMAS

Les conseils durs ne font point d'effet; ce sont comme des marabouts qui sont toujours réussis par l'absence.

REPARATION DES CABLES SOUS-MARINS

Le câble sous-marin télégraphique de la Commercial Cable Co., qui sert à la transmission des câblagrammes du Pacifique Canadien en Europe, a pu enfin être réparé sur l'Atlantique-Nord, au prix de mille difficultés, par une équipe d'ouvriers envoyés sur les lieux sur le vapeur "John W. Mackay". Ce câble, qui se brisa par suite de la haute mer lors du tremblement de terre qui secoua les profondeurs de l'Atlantique le 18 novembre dernier, fut découvert par l'équipage du navire 36 heures après l'arrivée du "John W. Mackay" sur les lieux et l'on se mit immédiatement à l'oeuvre pour réparer les dégâts causés par la secousse sismique. Ces dégâts étaient si considérables et le temps si orageux, que l'on put enfin réussir à ramener le câble à la surface seulement après que trois tentatives eurent été faites. Samedi dernier, l'extrémité fut découverte et retirée de l'eau d'une profondeur de deux milles et demi, ou plus de 13,000 pieds et à 80 milles de l'extrémité ouest où la rupture s'était produite. On commença alors à ériger une nouvelle longueur de câble et les communications, interrompues depuis le même, furent entièrement restaurées.

D'après les renseignements parvenus aux quartiers-général du Pacifique Canadien à Montréal, le câble en question est le premier à être réparé sur les douze qui furent endommagés par le tremblement de terre en 21 endroits différents et à 270 milles à l'est des côtes de la Nouvelle-Écosse. Les travaux de réparations, qui concernent un nombre des tâches les plus ardues jamais entreprises en haute mer et en plein hiver, ont été effectués par des équipes d'ouvriers sur toute une flotte de navires noyés dans toutes les parties du monde à cet effet. Les câbles affectés se brisent aux confins de la zone où la secousse fut la plus rude et les réparations furent exécutées par des conditions atmosphériques telles que connaissent les vieux loups de mer habitués aux bourrasques dangereuses de l'Atlantique-Nord.

Agrandissement de la "Royal York" de Toronto

Les travaux d'érection de la charpente métallique de la nouvelle aile de l'hôtel "Royal York" à Toronto, avancent rapidement sous la direction de la Dominion Bridge Co., à qui le Pacifique Canadien en a confié la construction. On est déjà rendu au sixième étage et cette aile du plus grand hôtel de l'Empire Britannique, qui fut inauguré il y a à peine quelques mois, en comportera vingt et un. On présume que toute la charpente sera terminée au commencement de février prochain, et tout fait prévoir que la nouvelle aile, qui comportera 163 chambres additionnelles, sera prête pour occupation le 1er juin prochain. L'hôtel possédait alors 1181 chambres en tout. Les entrepreneurs en charge des travaux sont l'Anglin-Norcross Co.

Incendie fort sérieux à S. Stephen N.B.

Le feu s'attaque au district commercial et cause pour \$250,000 de dégâts

St-Stephen, N.-B., 13. — Un incendie qui s'est déclaré à bonne heure ce matin dans la partie commerciale de la ville a causé pour \$250,000 de dommages. Onze magasins ont été détruits et deux autres fort endommagés par le feu, qui ne fut mis sous contrôle qu'à l'heure du midi, après que les villes environnantes eussent envoyé de l'aide aux pompiers locaux.

Deux pompiers furent asphyxiés par la fumée, mais furent remis sur pied après traitement. On place à \$100,000 le montant d'assurance sur les immeubles détruits et les marchandises en magasin. Quatre familles se trouvent sans logement après avoir perdu tout ce qui leur appartenait.

Quoique à vingt ans et sans rien, ne travailla pas à l'année, n'aura rien acquis à quarante, ne fera et ne saura jamais rien.

Avant de l'inquiéter de l'avenir, priez à terre grâce à Dieu du présent.

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste
Tél. Bureau 656
Résidence 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Parodontie par la Vacciothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureau: 26, Des Forges

Notaire
Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-1
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argen. à prêter. Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
13 rue Hart,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi en Lundi matin.
Propriétés à vendre.

Avocat Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L.L.L.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Notaires
Tél.: Bureau 1039
Résidence 1930
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argen. à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Boil 491. Trois-Rivières

Assurances Générales
A.-J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans
Tél. 114, 4, Du Platon

Notaire Tél.: Bureau 1039
Résidence 1930
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argen. à prêter, administration, règlement de successions, etc.
38, Hart, coin Des Forges
Bureau du soir le vendredi de 7 à 8

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du nez
Bureau et hôpital privé
58, Royale, coin Plaisante
Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8 p.m.
Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 heures p.m.

Chiropraticien
A. E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
68, rue Alexandra, Tél. 1913
Shawinigan Falls
26, 5me Rue Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques Tél. 487

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo.
— Licencié et Diplômé de A.O.O.P.Q.
OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE
SPECIALITE:
Maux de tête—Yeux crochets redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi:
9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.
492, St-Maurice, Tél. 965

Médecin Tél. 1526
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Diagnostic Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m., 7 p.m. à 8 1/2 p.m.
Maladies des voies urinaires des hommes de la peau
Tél. 115 28 rue Royale

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez
Nap. E. Godin
Négociant en gros
2, Des Forges, Trois-Rivières
Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Médecin Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des maladies urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

AVIS
Cours Supérieure Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 710
Dame Léona Rheault, épouse commune en biens d'Alexandre Desmarais, manufacturier, des cité et district des Trois-Rivières,
Demanderesse, Vs
Le dit Alexandre Desmarais, Défendeur.

Avocat Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat et Procureur
142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Procureur de la demanderesse.
31-3-16-23
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 5ème jour de décembre 1929.
Trois-Rivières, le 16 décembre 1929.
Roger BISSON,

Comptable et Liquidateur
Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Avocat
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges
Tél. 1299-J

Avocats
Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Gigué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Léon Girard, L. L. L.
Bureau, Gigué, Gouin & Girard
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Les parcs de Québec

Le Cap Diamant.—Le promontoire de Québec, du Cap Diamant au Cap Rouge, de huit milles de longueur, direction est-ouest, par une largeur variant de 1-2 mille à 2 milles de la falaise du côté de St-Laurent, au sud jusqu'à la crête du coteau Ste-Genève...

15.—La Place de l'Hôtel de Ville.—Espace occupé par le premier collège du Canada, établi en 1635 par les Jésuites et qui fut démolie en 1878. Superficie: 10,000 pieds. Le monument Louis Hébert, érigé en 1918 pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée du premier agriculteur canadien (1917) et dont le domaine s'étendait dans le voisinage du monument.

16.—L'Esplanade.—Superficie: 280,000 pieds (situé entre la porte St-Louis et la porte Kent). D'abord un champ de pâturage pour les troupeaux du monastère-couvent des Ursulines. La rue des Ursulines, actuellement existante, s'appelait autrefois "La Vacherie" et par là les troupeaux défilent. Depuis la construction des murs de fortification, l'Esplanade a été surtout un lieu de parade des troupes impériales ou volontaires. Point de départ en octobre 1899 des volontaires canadiens à la guerre anglo-boer en Afrique-Sud. Le monument commémoratif des soldats québécois morts à cette guerre.

17.—Place du Parlement.—Superficie: 300,000 pieds. Parc dominant toute la ville. Vue panoramique superbe. Décorations florissantes, en été, d'une grande richesse. Autrefois Cricket Field. Tout le terrain fut acheté du gouvernement du Canada en 1876 par le gouvernement de Québec au prix de \$15,000.00 spécialement pour y ériger l'édifice de la Législature dont les travaux commencés en 1877 furent terminés en 1886. Le terrain de l'Hôtel du gouvernement est à 280 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Le monument Garneau, historien national. Le monument Mercier, grand patriote canadien-français.

18.—La Place Georges V.—En face du Maréchal Militaire. Superficie: 120,000 pieds. Elle existe, mais agrandie dans la suite, depuis la construction du Manège nominal. Démolus d'une partie du Cap Diamant le 19 septembre 1889, vers 11 h. p.m. 40 personnes tuées. Incendie de la principale partie de la Terrasse le 9 juillet 1914 trois semaines avant la déclaration de la grande guerre mondiale (1914-1918). La Terrasse Dufferin, à Québec, est la plus belle place publique du monde.

19.—La Place Montcalm.—Superficie: 5,000 pieds. Entre la Grande Allée et le Parc des Champs de Bataille. Appelé aussi avenue Lansdowne. Le monument Montcalm, érigé en 1916.

20.—Le Parc des Champs de bataille nationaux.—Superficie: 220 acres. Environ 10,000,000 pieds. Est formé de trois parties distinctes: l'ensemble des terrains situés au sud du chemin St-Louis et de la Grande Allée des 208 acres. L'avenue des Braves 3 acres. Le Parc Ste-Foy, 9 acres "Les plaines d'Abraham" proprement dites ont une superficie de 70 acres, et s'étendaient approximativement entre le Chemin St-Louis, au nord, et la falaise du St-Laurent, au sud, et entre l'avenue Wolfe, à l'est, et le couvent de Mérici, à l'ouest. Elles servent durant de longues années avant sa destination actuelle de champs de course. Depuis 1908 à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de Québec cet immense terrain est sous le contrôle d'une institution créée spécialement et appelée La Commission des champs de batailles nationaux.

1.—La Terrasse Dufferin.
2.—Le Jardin du Gouverneur.
3.—La Place d'Armes.
4.—Le Parc Montmorency et les Remparts.
5.—La Place de la Basilique.
6.—L'Place de l'Hôtel de Ville.
7.—L'Esplanade.
8.—La Place du Parlement.
9.—La Place Georges V.
10.—Le Parc des Champs de Batailles Nationaux.

11.—Le Jardin du gouverneur.—Il était d'abord une dépendance du château St-Louis qui pendant plus de 200 ans fut la résidence des gouverneurs du Canada, sous les régimes français et anglais, depuis Champlain (1620) jusqu'à Lord Aylmer (1854). Superficie: 75,000 pieds. Plus tard, (1851) un jardin de récréation pour les élèves de l'École Normale jusqu'en 1892. Depuis lors un jardin public. Le monument Wolfe-Montcalm, érigé et dévoilé en 1827.

12.—La Place d'Armes.—Face à l'entrée principale du Château Frontenac. Le "Rond de Chânes" comme on l'appelait autrefois, est la plus ancienne place publique de Québec. L'un des endroits les plus intéressants de la ville au point de vue historique, superficie 30,000 pieds. Sous les régimes français et anglais, c'était la place publique par excellence pour la parade des troupes, les événements sportifs, les réunions publiques. En 1857-58, Louis-Joseph Papineau, le fameux tribun de la rébellion, y tint plusieurs assemblées. Embellissements au cours du dernier siècle. Le monument de la Foi, érigé et dévoilé le 16 octobre 1916.

13.—Le Parc Montmorency. Superficie: 75,000 pieds. Le premier édifice parlementaire à Québec y fut érigé en 1854. Incendie en 1854, il fut reconstruit et devint de nouveau la proie des flammes en 1883. Porte ce nom en souvenir du premier évêque catholique de Québec. Mgr François de Montmorency-Laval, dont le monument imposant à l'entrée du parc, a été érigé et dévoilé en 1908. Dans l'enceinte du parc, le monument sir Georges-Etienne Cartier, érigé et dévoilé en septembre 1920.

14.—La Place de la Basilique. Superficie: 10,000 pieds, autrefois occupée par un marché public (vers 1649). Plus tard, place de cochers. Embellissements depuis 1900. Le monument Taschereau, en l'honneur du premier cardinal canadien, érigé et dévoilé en juin 1923.

15.—La Place de la Basilique. Superficie: 10,000 pieds, autrefois occupée par un marché public (vers 1649). Plus tard, place de cochers. Embellissements depuis 1900. Le monument Taschereau, en l'honneur du premier cardinal canadien, érigé et dévoilé en juin 1923.

16.—L'Esplanade. Superficie: 280,000 pieds (situé entre la porte St-Louis et la porte Kent). D'abord un champ de pâturage pour les troupeaux du monastère-couvent des Ursulines. La rue des Ursulines, actuellement existante, s'appelait autrefois "La Vacherie" et par là les troupeaux défilent. Depuis la construction des murs de fortification, l'Esplanade a été surtout un lieu de parade des troupes impériales ou volontaires. Point de départ en octobre 1899 des volontaires canadiens à la guerre anglo-boer en Afrique-Sud. Le monument commémoratif des soldats québécois morts à cette guerre.

15.—La Place de l'Hôtel de Ville.—Espace occupé par le premier collège du Canada, établi en 1635 par les Jésuites et qui fut démolie en 1878. Superficie: 10,000 pieds. Le monument Louis Hébert, érigé en 1918 pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée du premier agriculteur canadien (1917) et dont le domaine s'étendait dans le voisinage du monument.

16.—L'Esplanade.—Superficie: 280,000 pieds (situé entre la porte St-Louis et la porte Kent). D'abord un champ de pâturage pour les troupeaux du monastère-couvent des Ursulines. La rue des Ursulines, actuellement existante, s'appelait autrefois "La Vacherie" et par là les troupeaux défilent. Depuis la construction des murs de fortification, l'Esplanade a été surtout un lieu de parade des troupes impériales ou volontaires. Point de départ en octobre 1899 des volontaires canadiens à la guerre anglo-boer en Afrique-Sud. Le monument commémoratif des soldats québécois morts à cette guerre.

17.—Place du Parlement.—Superficie: 300,000 pieds. Parc dominant toute la ville. Vue panoramique superbe. Décorations florissantes, en été, d'une grande richesse. Autrefois Cricket Field. Tout le terrain fut acheté du gouvernement du Canada en 1876 par le gouvernement de Québec au prix de \$15,000.00 spécialement pour y ériger l'édifice de la Législature dont les travaux commencés en 1877 furent terminés en 1886. Le terrain de l'Hôtel du gouvernement est à 280 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Le monument Garneau, historien national. Le monument Mercier, grand patriote canadien-français.

18.—La Place Georges V.—En face du Maréchal Militaire. Superficie: 120,000 pieds. Elle existe, mais agrandie dans la suite, depuis la construction du Manège nominal. Démolus d'une partie du Cap Diamant le 19 septembre 1889, vers 11 h. p.m. 40 personnes tuées. Incendie de la principale partie de la Terrasse le 9 juillet 1914 trois semaines avant la déclaration de la grande guerre mondiale (1914-1918). La Terrasse Dufferin, à Québec, est la plus belle place publique du monde.

19.—La Place Montcalm.—Superficie: 5,000 pieds. Entre la Grande Allée et le Parc des Champs de Bataille. Appelé aussi avenue Lansdowne. Le monument Montcalm, érigé en 1916.

20.—Le Parc des Champs de bataille nationaux.—Superficie: 220 acres. Environ 10,000,000 pieds. Est formé de trois parties distinctes: l'ensemble des terrains situés au sud du chemin St-Louis et de la Grande Allée des 208 acres. L'avenue des Braves 3 acres. Le Parc Ste-Foy, 9 acres "Les plaines d'Abraham" proprement dites ont une superficie de 70 acres, et s'étendaient approximativement entre le Chemin St-Louis, au nord, et la falaise du St-Laurent, au sud, et entre l'avenue Wolfe, à l'est, et le couvent de Mérici, à l'ouest. Elles servent durant de longues années avant sa destination actuelle de champs de course. Depuis 1908 à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de Québec cet immense terrain est sous le contrôle d'une institution créée spécialement et appelée La Commission des champs de batailles nationaux.

21.—Le Jardin du gouverneur.—Il était d'abord une dépendance du château St-Louis qui pendant plus de 200 ans fut la résidence des gouverneurs du Canada, sous les régimes français et anglais, depuis Champlain (1620) jusqu'à Lord Aylmer (1854). Superficie: 75,000 pieds. Plus tard, (1851) un jardin de récréation pour les élèves de l'École Normale jusqu'en 1892. Depuis lors un jardin public. Le monument Wolfe-Montcalm, érigé et dévoilé en 1827.

1.—La Terrasse Dufferin.
2.—Le Jardin du Gouverneur.
3.—La Place d'Armes.
4.—Le Parc Montmorency et les Remparts.
5.—La Place de la Basilique.
6.—L'Place de l'Hôtel de Ville.
7.—L'Esplanade.
8.—La Place du Parlement.
9.—La Place Georges V.
10.—Le Parc des Champs de Batailles Nationaux.

11.—Le Jardin du gouverneur.—Il était d'abord une dépendance du château St-Louis qui pendant plus de 200 ans fut la résidence des gouverneurs du Canada, sous les régimes français et anglais, depuis Champlain (1620) jusqu'à Lord Aylmer (1854). Superficie: 75,000 pieds. Plus tard, (1851) un jardin de récréation pour les élèves de l'École Normale jusqu'en 1892. Depuis lors un jardin public. Le monument Wolfe-Montcalm, érigé et dévoilé en 1827.

12.—La Place d'Armes.—Face à l'entrée principale du Château Frontenac. Le "Rond de Chânes" comme on l'appelait autrefois, est la plus ancienne place publique de Québec. L'un des endroits les plus intéressants de la ville au point de vue historique, superficie 30,000 pieds. Sous les régimes français et anglais, c'était la place publique par excellence pour la parade des troupes, les événements sportifs, les réunions publiques. En 1857-58, Louis-Joseph Papineau, le fameux tribun de la rébellion, y tint plusieurs assemblées. Embellissements au cours du dernier siècle. Le monument de la Foi, érigé et dévoilé le 16 octobre 1916.

13.—Le Parc Montmorency. Superficie: 75,000 pieds. Le premier édifice parlementaire à Québec y fut érigé en 1854. Incendie en 1854, il fut reconstruit et devint de nouveau la proie des flammes en 1883. Porte ce nom en souvenir du premier évêque catholique de Québec. Mgr François de Montmorency-Laval, dont le monument imposant à l'entrée du parc, a été érigé et dévoilé en 1908. Dans l'enceinte du parc, le monument sir Georges-Etienne Cartier, érigé et dévoilé en septembre 1920.

14.—La Place de la Basilique. Superficie: 10,000 pieds, autrefois occupée par un marché public (vers 1649). Plus tard, place de cochers. Embellissements depuis 1900. Le monument Taschereau, en l'honneur du premier cardinal canadien, érigé et dévoilé en juin 1923.

15.—La Place de la Basilique. Superficie: 10,000 pieds, autrefois occupée par un marché public (vers 1649). Plus tard, place de cochers. Embellissements depuis 1900. Le monument Taschereau, en l'honneur du premier cardinal canadien, érigé et dévoilé en juin 1923.

16.—L'Esplanade. Superficie: 280,000 pieds (situé entre la porte St-Louis et la porte Kent). D'abord un champ de pâturage pour les troupeaux du monastère-couvent des Ursulines. La rue des Ursulines, actuellement existante, s'appelait autrefois "La Vacherie" et par là les troupeaux défilent. Depuis la construction des murs de fortification, l'Esplanade a été surtout un lieu de parade des troupes impériales ou volontaires. Point de départ en octobre 1899 des volontaires canadiens à la guerre anglo-boer en Afrique-Sud. Le monument commémoratif des soldats québécois morts à cette guerre.

Juchereau des Châtelets. Elle fut la première résidence de la Vénéralable Mère Marie de l'Incarnation et des religieuses Ursulines de Québec.

1871. "(Réferez au cours traitant des anciennes portes de la cité.)"
9ème tablette, au sommet de la côte, place du presbytère: "Ici fut érigée, en 1633, la chapelle de Notre-Dame-de-la-Receuvrance, en accomplissement d'un vœu de Samuel de Champlain, premier gouverneur de la Nouvelle-France. Restaurée et agrandie en 1634, elle fut incendiée le 14 juin 1640."

départ des Kirse, qui y avaient habité trois ans. Au printemps de 1632, le vice-amiral Raymond de la Ralle, à la tête de trois vaisseaux, alla reprendre le Canada. L'habitation et autres établissements de la Basse-Ville n'étaient que ruines. Champlain revint l'année suivante. Il arriva à Québec le 23 mai 1633. Peu après, il faisait construire la chapelle de la Receuvrance. Champlain y fut-il enterré? Mystère.

La Mère Marie de l'Incarnation fut la fondatrice des Ursulines. Elle arriva au pays en 1639, en compagnie de Mme de la Peltrie. Avant d'entrer dans leur couvent, dont on jetait les fondations, elles logèrent dans la maison des Juchereau.

5ème tablette, angle des rues Saint-Pierre et Côte-de-la-Montagne, sur le mur de la maison Chinie: "Ici s'élevait en 1681, la résidence de Charles-Aubert de la Chesnaye, l'un des négociants les plus considérables de Québec au XVIIème siècle, et l'ancêtre de la famille de Gaspé."

Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des "Anciens Canadiens," le meilleur roman du terroir qui ait été écrit par l'un de nos écrivains (voir l'histoire de la littérature canadienne par l'abbé Camille Roy.)

6ème tablette, rue St-Pierre, l'angle du magasin Shellyn: "Sur cet emplacement s'élevait le couvent des religieuses de la Congrégation, établi par la Soeur Bourgeois, en 1692, et occupé jusqu'en 1843 par cette communauté, qui alors se transporta à Saint-Roch."

Marguerite Bourgeois fut l'une des femmes les plus remarquables de la colonie naissante. En 1653, elle fonda, à Montréal, la Congrégation Notre-Dame. La première communauté y fut logée dans une table qui mesurait 36 pieds par 18, don de Monsieur de Maisonneuve Mgr de St-Vallier la fit venir de Montréal, pour fonder l'Hôpital-Général, qui fut primitivement à la Haute-Ville, sur le terrain occupé plus tard par les Récollets, site actuel de la cathédrale anglaise.

7ème tablette, revenant par la rue Champlain, tournant par Sous-le-Fort, nous débouchons sur la Place Notre-Dame et lions sur le portail de l'église Notre-Dame-des-Victoires: "Cette église, érigée sous le vocable de l'Enfant-Jésus, en 1688, sur l'emplacement du "Vieux Magasin du Roy", prit le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire en 1690, et de Notre-Dame-des-Victoires, en 1711. En face de cette église, se tenait le marché public de Québec, durant la domination française. Autour de la place présidaient la plupart des principaux marchands de Québec. Au centre l'intendant de Champlain posa, en 1686, un buste disparu mystérieusement, un jour, mais il sera bientôt remplacé par un autre du même genre, don de la France.

8ème tablette, au pied de l'escalier de la rue Buade, en contresbas de l'hôtel des Postes: "Ici, s'élevait la porte Prescott, construite en 1797, et démolie en 1871."

9ème tablette, au pied de l'escalier de la rue Buade, en contresbas de l'hôtel des Postes: "Ici, s'élevait la porte Prescott, construite en 1797, et démolie en 1871."

10ème tablette, au pied de l'escalier de la rue Buade, en contresbas de l'hôtel des Postes: "Ici, s'élevait la porte Prescott, construite en 1797, et démolie en 1871."

11ème tablette, angle des rues Champlain et Sous-le-Fort: "Emplacement approximatif de la première charrette de Québec, gée par Champlain, en 1615 érigée par un incendie en 1629, lors de l'occupation par les Kirke, de 1629 à 1832."

12ème tablette, sur le mur de l'hôtel, vis-à-vis Notre-Dame-des-Victoires: "Ici s'élevait en 1639 une maison appartenant à M. Noël"

13ème tablette, sur le mur de l'hôtel, vis-à-vis Notre-Dame-des-Victoires: "Ici s'élevait en 1639 une maison appartenant à M. Noël"

LES TABLETTES HISTORIQUES DE QUEBEC

Par Damase POTVIN

1ère tablette, angle des rues Champlain et Sous-le-Fort: "Emplacement approximatif de la première charrette de Québec, gée par Champlain, en 1615 érigée par un incendie en 1629, lors de l'occupation par les Kirke, de 1629 à 1832."

2ème tablette, sur le mur de l'hôtel, vis-à-vis Notre-Dame-des-Victoires: "Ici s'élevait en 1639 une maison appartenant à M. Noël"

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED
Marchands de Bois de Construction.
CONSTRUISEZ-VOUS?
Si oui, vous auriez sans doute besoin de quelques-unes des lignes suivantes:
Nous avons des quantités considérables de toutes sortes de bois et pouvons remplir vos commandes bien rapidement. Outre les bois de construction, nous sommes les distributeurs de la fameuse planche Ten-Test et avons un assortiment complet de Toitures Barrett.
toutes commandes reçoivent la même attention soignée. Prix soumis sans frais ou obligation.
TROIS-RIVIERES Tel. 1367
SHAWINIGAN FALLS Tel. 593.

Dr Edmond Buisson
Chirurgien-Dentiste
20, RUE DES FORGES
Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.
Ouvrage en or et en porcelaine.

Dr Ls-Georges Godin
SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA
DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES
Ce que notre Banque vous offre
Le service d'un personnel courtis. Des services techniques complets. Une collaboration intelligente. Une garantie de sécurité exceptionnelle. La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

Des Dents Naturelles
C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.
Satisfaction garantie.
Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAÏNE.
Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Shawinigan

Chez les Artisans Canadiens-Français—Election des officiers de la Succursale Shawinigan

A une assemblée tenue lundi soir, au Poste No 1, les membres de la Succursale Shawinigan de la Société des Artisans Canadiens-Français ont procédé avec résultat suivant, à l'élection de leurs officiers pour l'année courante; la plupart des officiers sortants de charge ont été réélus:

Président, M. L.-A. Leclerc, réélu; Représentant du Conseil Exécutif, M. J.-N. Clément, réélu; 1er Vice-président, M. L.-A. St-Jacques, réélu; 2ème Vice-président, M. Gatien Dumoulin, nouvel élu; Secrétaire-trésorier, M. Donat Ducharme, réélu; 1er Commissaire-Ordonn., M. Amédée-Boulanger, réélu; 2ème Commissaire-Ordonn., M. Elphège S. de Carufel, précédemment 2ème Censeur; 1er Censeur, M. Jos. Trudel, réélu; 2ème Censeur, M. Jos. Régis; 3ème Censeur, M. Origène Douville, nouvel élu; Porte-drapeau, M. Jos. Grégoire, réélu.

M. l'abbé Emile Trudel, curé de St-Pierre, teste l'annuaire de la Succursale pour laquelle MM. les Drs Jos. Garsneau et Marc Trudel agissent comme médecins-examineurs.

L'installation des officiers aura lieu le dimanche après-midi, 2 février prochain. On profitera de l'occasion pour tenir l'assemblée régulière du mois, et après les cérémonies d'installation des officiers les membres seront invités à prendre part à une petite fête de famille.

A leur réunion de lundi soir, les membres de la Succursale ont décidé d'organiser une soirée de cartes qui sera donnée vers la mi-février.

Election des officiers de la Succursale Ste-Perpétue-Buteux

Les Dames de la Succursale Ste-Perpétue-Buteux de la Société des Artisans Canadiens-Français ont tenu lundi soir, à la salle du Poste No 1, une assemblée pour l'élection de leurs officiers pour l'année 1930. Toutes les officières, moins une, ont été réélues.

Présidente, Mme Henri Fortin; Rep. de l'Exécutif, Mme J.-B. Trudel; 1ère vice-présidente, Mme Alfred Lacoursière; 2ème vice-présidente, Mme Idège Emond; Secrétaire, Mme Geo. Melançon; 1ère Comm.-Ordonn., Mme A. Prégeau; 2ème Comm.-Ordonn., Mme J.-A. Pronovost; Bureau de Censure, Mme Idège Ducharme et Mmes Juliette Lefebvre et Claire Lupin.

Les médecins-examineurs de cette Succursale sont MM. les Drs Jos. Garsneau et Marc Trudel, et M. le curé E. Trudel, de St-Pierre en est l'annuaire.

Elections des conseillers à Alma-ville

Pour la première fois depuis nombre d'années, on a voté à Alma-ville (Municipalité de Village) pour l'élection de trois conseillers. Sur un total de 468 électeurs, 334 ont voté. Les nouveaux élus sont MM. Louis Leclerc, qui a obtenu 289 voix, Charles-Edouard Lambert, 217 voix, et Delphes Trotteaud, 184 voix.

M. Gédéon Veilleux est le maire de la Municipalité du Village d'Alma-ville et les autres conseillers sont MM. Philibert Dumas, Omer Leblanc et Hormisdas Laehance.

Elections à la Baie Shawinigan

A la Baie Shawinigan (Municipalité de Village) les trois conseillers dont le terme d'office était expiré ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. Wilbray Lacombe, réélu pour un 5ème terme; Rodolphe Arsenault et Louis-Georges Boisvert, tous deux réélus pour un 2ème terme.

M. Joseph Lajoie est maire du Village de la Baie Shawinigan et les autres conseillers sont MM. Eddie Boisvert, Maxime Ricard et Edmond Croisière.

L'entretien de nos rues en décembre

La qualité "SALADA" sera toujours la meilleure que vous puissiez acheter

LE THÉ "SALADA"

"Tout frais des plantations"

Le coût de l'entretien de nos rues en décembre s'est élevé à la somme de \$5,490.71. La ville entretient nos rues sur une longueur totale de 12 milles; les rues principales où la neige est enlevée complètement couvrent une longueur de six milles. C'est l'enlèvement de la neige qui représente le plus gros item du coût de l'entretien des rues.

Durant le mois de décembre, la ville a payé pour l'enlèvement de la neige un montant de \$4,264.20, ce qui représente 9,476 voyages à raison de 45c du voyage, tandis que le coût d'opération des tracteurs, comprenant les salaires des employés, l'huile, la gazoline, etc., a été de \$1,226.51.

Cette politique d'entretien des rues en hiver présente incontestablement de nombreux avantages dont le principal est, croyons-nous, de fournir du travail à nombre de journaliers à qui, s'ils n'avaient cette source de revenus, la ville serait fort probablement forcée de venir en aide de quelque façon.

LA BAIE SHAWINIGAN

Naissances

M. et Mme Adéard Vallée, née Bernadette Grenier, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Yvonne-Henriette. Parrain, M. Omer Grenier; marraine, Mlle Yvonne Martel, d'Alma-ville. Porteuse, Mme Arthur Vallée.

M. et Mme Alphonse Boucher, née Rose-Anna Martin, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Marc-Sylvio. Parrain, M. Joseph Gélinas; marraine, Mlle Jeannette Boucher.

Mme Antonin Bérard et son fils Willie, de Montréal, en visite chez leurs parents à l'occasion des fêtes du Nouvel An.

MM. Lucien Noël et Joseph Baribeault, sont de retour de l'Hôpital.

Mlle Dozia Gélinas, de St-Barnabé, chez sa sœur Mme Arthur Bellemare.

MM. J.-E. Bellemare et Lucien Bellemare et Mme Thomas Bellemare, étaient à Montréal au commencement de la semaine où ils ont assisté au mariage de M. Edm.-R. Bellemare.

Service anniversaire

Ces jours derniers, en notre église paroissiale, fut chanté par M. l'abbé J.-A. Lupin, le service anniversaire de Mme Arthur Ménard, née Delphine Langlois.

Le choeur de l'orgue rendit pieusement la messe des morts, et avait comme salistes: MM. J.-E. Bellemare et G.-A. Yelle. M. A. Fapillon touchait l'orgue.

Remarqués dans l'assistance: son époux M. Arthur Ménard, sa fille, Gabrielle; son beau-père M. Jérôme Ménard; son beau-frère M. Armand Ménard; sa belle-sœur, Mme Albert Ménard; sa nièce, Mlle Fernande Ménard, etc.

Mmes Gastonne, Yvette et Gabrielle Brissette étaient à Juliette ces jours derniers, en visite chez des parents.

Mmes Cécile et Ida Cossette, des Trois-Rivières, chez Mlle Marie-Blanche Labissonnière.

M. et Mme Edmond Paquin, de St-Boniface, M. et Mme Adéard Paquin, de Grand'Mère, chez M. Louis Amyot et Mme Thomas Bellemare, au commencement de la semaine.

Grand'Mère

Le Hockey à Grand'Mère

La saison du hockey, ouverte pour de bon en notre ville, est des plus active dans la Ligue de la Cité. Ainsi trois parties de cette ligne furent jouées dernièrement entre les équipes Laurentide, Roy & Nicole, Grand'Mère Shoe et Grand'Mère Shirt. Nous donnons ci-dessous un résumé des incidents de chaque partie et les alignements et le sommaire:

Laurentide vs Grand'Mère Shoe

La rencontre de ces deux équipes fut l'une des plus sensationnelles de la saison à date. Tous nos amateurs, connaissant les capacités de nos anciens étoiles du Grand'Mère senior qui composent la plus forte partie de l'équipe Laurentide s'attendaient qu'ils écraseraient facilement les jeunes joueurs du Grand'Mère Shoe. Dès la première période, nos "vieux" s'affirmèrent pour de bon en comptant deux points, les jeunes adversaires ne se sont pas laissés aller au découragement et dans le commencement de la deuxième période, Morais s'est affirmé en comptant le premier point de son équipe, ce qui enthousiasma son équipe et mit du "pep" au jeu. Laurentide riposta par un 3ème point, puis Maurice Boisvert qui l'on peut classer comme le patineur le plus vite et très bon "manieur" du bâton dans la ligne enregistra un 2ème point pour le Grand'Mère Shoe, ce qui porta le score final à 3 à 2 en faveur du Laurentide. Nous ajoutons que les vainqueurs ont dû travailler ferme pour remporter cette victoire qu'ils escomptaient certainement plus facile. Un fait tout à fait désagréable pour la grande majorité des spectateurs comme pour tous les amateurs qui composent nos équipes de hockey dans la ligne est arrivé à cette partie, alors que l'arbitre Roberts infligea une pénalité de 5 minutes à Morais pour une offense qui en aurait dû mériter tout au plus deux minutes. D'aucun affirmant que Roberts est entraîneur du Laurentide et qu'il n'aurait pas dû accepter cette charge de référer dans une lutte entre son équipe et le Grand'Mère Shoe. Voici l'alignement et le sommaire de la partie:

Laurentide: Héroux J., Cooper Russell, Morrow J., Neville G., Lacroix Chs, Goodacre Jos., Gendreau Alide, Peck W., Archambault. Gd'Mère Sh. Boisvert Jean, Morais P., Guay E., Boisvert M., Lemay Hervé, Roy Henri, Lavallée C., Roy Phil., Richardson Boisvert L., Thivierge L.

Arbitres: Troy Blinco et Ern. Roberts; Pénalités: W. Labrie et Eug. Bellemare; Chronométréur: J.-P.-Emile Dessureault; Juges des Buts: M. Gélinas et Alb. Villemure. Première période: Neville, Laurentide, 3m.; Cooper, Laurentide, 7 m.; Deuxième période: Morais, Gd'Mère Shoe, 4.30 m.; Goodacre, Laurentide, 14 m.; Troisième période: M. Boisvert, Gd'Mère Shoe, 7.30 m. Pénalités: Morais, 54—Lacroix Good 5, Thivierge, Phil. Roy, Lemay 2, Neville, Boisvert M., Guay, Cooper et Grenie.

Roy & Nicole vs Empire Shirt. Cette rencontre du Roy & Nicole et de Empire Shirt nous fait assister à une partie très vite et des plus serrées. Ayant perdu une première partie avec Laurentide le Roy & Nicole comptent se reprendre avec l'Empire Shirt. Ce furent ces derniers qui l'emportèrent dans une période supplémentaire alors que le score se trouvait égal à 3 à 3. L. Gagnon compta le point décisif qui donnait la victoire à son équipe après 5.30 minutes de gros jeu. Il y eut 19 pénalités mais toutes des mineures, le jeu fut violent mais il n'y eut aucune brutalité mais de nombreux "six pences" de part et d'autre. Voici l'alignement et le sommaire de la partie:

Roy & Nicole Empire Shirt Ernest Landry buts Chiasson W. Berthiaume D. déf. Lecours L.-G. Landry Lo. déf. Gagnon Léo. Chabot W. déf. Gélinas Marin Lefebvre Lau. Ail dr Beauchesne Berthiaume Ail ga Berthiaume Hayes Dick subs Gill C. Morais Jules Berthiaume Alb.

Arbitres: Frank Gauthier et W. J. Carson; Buts: Léo St-Cyr et Paul Dodd; Chronométréur: J.-P.-Emile Dessureault; Pénalités: Eug. Bellemare et W. Labrie.

Première période: H. Landry, Empire Shirt, 5 m.; Deuxième période: L.-G. Lecours, Empire Shirt, 15 m. Laurence Lefebvre, Roy & Nicole, 2m. Troisième période: Horm. Berthiaume, Roy & Nicole, 2.30 m.; Marin Gélinas, Empire Shirt, 6 m.; Jules Morais, Roy & Nicole, 30 sec.

Période supplémentaire: L. Gagnon, Empire Shirt, 5.30 m.

Roy & Nicole vs Gd'Mère Shoe

Cette troisième partie jouée sur une glace rude et devant trop peu de spectateurs fut cependant l'une des meilleures jouées à date dans notre ville locale. Le jeu débuta plutôt lent dans la première période pour devenir un peu plus actif au commencement de la seconde mais vers le milieu de cette deuxième

période tous les joueurs se lancèrent à une allure endiablée et il se fit des coups superbes, un beau jeu d'ensemble, le Roy & Nicole revenant à ses tactiques de l'an dernier joua un plus beau jeu d'ensemble, il se fit aussi des montées superbes. A la fin de la troisième période le score était de 2 à 2 et on joua deux périodes supplémentaires de dix minutes chacune sans qu'aucun point ne fut compté de part et d'autre, la partie resta donc nulle.

Voici le sommaire et l'alignement de la partie:

Roy & Nicole Gd'Mère Shoe Landry Ern buts Boisvert J. Landry Lo. déf. Morais P. Berthiaume D. déf. Guay E. Lefebvre Lau. cent Boisvert M. Morais J. Ail dr Lemay Hervé Berthiaume H Ail ga Roy Henri Berthiaume Al subs Lavallée Ch. Chabot W. Roy Philippe Hayes Dick Richardson

Arbitres: Tom Richardson et Troy Blinco; Buts: Albert Villemure et Jos Héroux; Pénalités: Fred Villemure et Eug. Bellemare; Chronométréur: J.-P.-Emile Dessureault.

Première période: Hervé Lemay, Gd'Mère Shoe, 9m.; Deuxième période: W. Chabot, Roy & Nicole, 19.30m.;

Troisième période: Henri Roy, Grand'Mère Shoe, 9m.; Horm. Berthiaume, Roy & Nicole, 9.30 m. 1ère période supplémentaire: Pas de point; 2ème période supplémentaire: pas de point.

Justes salaires dans les entreprises du gouvernement fédéral

Chaque mois l'on transmet au ministère du Travail des informations au sujet de contrats exécutés par différents ministères fédéraux stipulant, entre autres choses, l'obligation de payer un salaire raisonnable à la main-d'œuvre employée. Le règlementation fédérale relative aux justes salaires est appliquée depuis l'année 1900, et elle se traduit maintenant sous forme d'un décret du Conseil des ministres rendu le 7 juin 1922 et modifié le 9 avril 1924.

Le décret du Conseil relatif aux justes salaires stipule que "tous les contrats conclus au nom du gouvernement du Canada pour la construction ou la restauration d'édifices publics de tous genres, chemins de fer, canaux, routes, ponts, écluses, calas-sèches, éleveurs, et autres travaux pour l'amélioration et la sécurité des transports et de la navigation, champs de tir, fortifications et autres travaux de défense, barrages, travaux hydrauliques, glissoirs, jetées, estacades et autres travaux pour faciliter le transport du bois, et tous les autres travaux et immeubles construits ou restaurés pour le compte du gouvernement du Canada" doivent contenir soit une échelle de taux de salaires raisonnables basés sur les salaires et les heures de travail en vigueur dans le district, soit une clause générale de taux de salaires raisonnables décrétant l'adhésion aux salaires et heures de travail en vigueur dans le district pour les différentes catégories de main-d'œuvre employées, soit encore en l'absence de tels normes de salaire et de durée du travail, une clause décrétant le paiement de salaires raisonnables et l'institution d'un régime de travail comportant une durée de travail raisonnable. Les conditions susmentionnées sont appelées conditions "A" dans le décret du Conseil. Voici le texte de la clause générale relative aux justes salaires dont il est question:

1. A tous les ouvriers, manoeuvres ou autres personnes qui font de l'ouvrage dans l'exécution des travaux pour lesquels le présent contrat est conclu, seront payés les salaires accoutumés comme courants, de temps à autre, pendant la durée du contrat, pour des ouvriers compétents dans le district où les travaux sont exécutés, pour le genre ou la classe d'ouvrage dans lequel ils sont respectivement employés, et s'il n'existe pas de taux courants dans ce district, des taux justes et raisonnables, et ils travailleront pendant le nombre d'heures fixé par la coutume du métier, dans le district où les travaux sont exécutés, ou, s'il n'existe pas dans le district de coutume du métier concernant les heures de travail, un nombre d'heures juste et raisonnable, à moins que pour la protection de la vie et des biens, ou pour une autre cause valable établie à la satisfaction du ministre, de plus longues heures de service ne soient requises. Le ministre du Travail pourra en tout temps et de temps à autre déterminer, pour les fins de ce con-

trat, quels sont les taux de salaires courants ou justes et raisonnables et les heures de travail courantes ou justes et raisonnables, et pourra de temps à autre rescinder, révoquer, modifier ou varier toute telle décision, pourvu que sa détermination et toute modification ou variation n'aient pas d'effet avant l'expiration des trois mois suivant immédiatement la date de cette décision.

2.—Là où il existe des circonstances spéciales qui, au jugement du ministre du Travail, rendent à propos qu'il le fasse, il peut, de la même manière et sous réserve des dispositions ci-dessus exposées, décider quels sont les taux de salaires courants ou justes et raisonnables pour le travail supplémentaire et quelle est la classification convenable de tout travail pour les fins des salaires et des heures. Sur réception de l'avis d'une décision du ministre du Travail en vertu des présentes, l'entrepreneur devra immédiatement rajuster les salaires et les heures et la classification de l'ouvrage de façon à donner effet à cette décision. Dans le cas où l'entrepreneur négligera de le faire ou de payer à un employé ou à des employés pour tout service rendu ou pour un nombre d'heures de travail, les salaires courants aux taux fixés par le ministre du Travail, le ministre du Travail peut donner pouvoir et ordre au ministre de payer ces salaires aux taux ainsi fixés et d'en déduire le montant de tout argent dû par le gouvernement à l'entrepreneur, et tout tel paiement sera, pour toutes fins, entre l'entrepreneur et le gouvernement, censé et considéré un paiement fait à l'entrepreneur et l'entrepreneur sera lié pour toutes fins quelconques par tout tel pouvoir, ordre ou paiement tel que susdit. Les pouvoirs du ministre du Travail ne seront pas exercés à l'égard d'un ou de plusieurs employés s'il est établi à sa satisfaction, qu'une convention écrite existe et est en vigueur entre l'entrepreneur et la classe d'employés à laquelle appartenait ce ou ces employés, ou le représentant autorisé de cette classe d'employés, fixant les taux de salaires, les conditions du travail supplémentaire et les heures de travail.

Le décret du Conseil stipule en outre que "tous les contrats pour la fabrication et la fourniture au gouvernement du Canada d'aménagements d'édifices publics, harnais, sellerie, vêtements et autres articles d'équipement des forces militaires et navales, de la Gendarmerie Royale Canadienne à cheval, des facteurs de la poste, et d'autres fonctionnaires et employés du gouvernement, de sacs à dépêches, de boîtes aux lettres, de matériel postal, et de tout autre article et chose désignés à l'avenir par le gouverneur en conseil" doivent contenir des dispositions concernant l'observation de la durée du travail et le paiement des salaires en vigueur dans le district où, en l'absence de tels normes de salaire et de durée du travail, le paiement de salaires justes et raisonnables et l'institution d'un régime comportant une durée de travail raisonnable. Ces conditions sont appelées dans le décret conditions "B" et embrassent les dispositions suivantes:

A tous les ouvriers, manoeuvres ou autres personnes qui accomplissent de l'ouvrage dans l'exécution des travaux pour lesquels le présent contrat est conclu, seront payés les salaires qui sont généralement acceptés comme courants, de temps à autre, pendant la durée de l'exécution du contrat, pour des ouvriers compétents dans le district où les travaux sont exécutés, et, s'il n'existe pas de taux courants dans ce district, un taux juste et raisonnable, et ils devront travailler pendant le nombre d'heures fixé par la coutume du métier dans le district où des travaux sont exécutés, ou, s'il n'existe pas dans le district de coutume du métier relativement aux heures, des heures justes et raisonnables, excepté pour la protection de la vie et des biens, ou pour une cause valable établie à la satisfaction du ministre du Travail. S'il s'élève un différend au sujet de ce qui constitue le taux courant ou un taux de salaire juste et raisonnable, ou les heures courantes fixées par la coutume du métier ou des heures justes et raisonnables, il sera réglé par le ministre du Travail dont la décision sera finale. On pourra aussi retenir le paiement de tout argent qui autrement serait payable à l'entrepreneur, jusqu'à ce que la décision du ministre du

Travail ait été exécutée. Par les termes "salaires courants", et "heures de travail fixées par la coutume du métier", dans ce qui précède on entend les taux de salaires réguliers et les heures de travail, soit reconnus par des conventions signées entre patrons et ouvriers, dans le district d'où la main-d'œuvre requise est nécessairement tirée, soit existant réellement bien qu'elles ne soient pas nécessairement reconnues par des conventions écrites.

Qu'il s'agisse des conditions "A" ou "B" énoncées au décret du Conseil relatif aux justes salaires le ministre du Travail est autorisé à trancher les questions pouvant surgir de la détermination des salaires et du nombre d'heures de travail courants ou justes et raisonnables. L'entrepreneur est tenu d'afficher et tenir affiché dans un endroit en vue dans le local où le contrat est exécuté, occupé ou fréquenté par les ouvriers, la clause ou échelle de justes salaires insérée à son contrat pour la production de la main-d'œuvre employée. L'entrepreneur doit également tenir les livres et registres voulus indiquant les noms, métier et adresse de tous les ouvriers à son emploi ainsi que le salaire et la durée du travail de chacun d'eux, et livres et registres pourront être consultés par les fonctionnaires des justes salaires du gouvernement au bon plaisir du ministre.

Il est décrété que l'entrepreneur ne peut toucher rien de ce qui lui est dû en vertu de son contrat tant qu'il n'a pas remis au ministre un état A) — faisant voir les salaires et la durée du travail des différentes catégories d'ouvriers à son emploi; B) — attestant qu'il ne lui reste plus de salaires à payer ou de paiements à effectuer; et C) — attestant que toutes les conditions de travail énumérées au contrat ont été observées.

A défaut du paiement de tout salaire dû à un ouvrier, ce dernier peut réclamer son salaire auprès du ministre avec lequel le contrat a été conclu, lequel est autorisé à payer ledit salaire au lieu et place de l'entrepreneur. (Sous le régime des conditions "A", ce droit est étendu aux sommes dues en rapport avec l'utilisation ou le louage de chevaux et d'attelages.) Tous les ouvriers employés à l'exécution du contrat doivent être des habitants du Canada, sauf si le ministre avec lequel le contrat a été conclu est d'avis que la catégorie de main-d'œuvre requise n'existe pas en Canada ou à moins qu'il n'existe d'autres circonstances spéciales par

suite desquelles il serait contraire à l'intérêt public de mettre cette disposition en vigueur. Sous le régime des travaux publics ou autres inspecteurs nommés par le gouvernement pour assurer l'observation des clauses du contrat, l'instruction spéciale de faire tout en leur pouvoir pour faire observer les conditions de travail, et ils sont tenus de signaler au ministre avec lequel le contrat a été conclu toute violation flagrante de celui-ci.

Les conditions "B" décrètent que les chantiers de l'entrepreneur et les travaux en voie d'exécution en vertu du contrat seront ouverts à l'inspection en tout temps raisonnable par tout fonctionnaire autorisé à cette fin par le ministre du Travail, et que ces chantiers doivent être tenus par l'entrepreneur dans un état constant de salubrité.

Contrats adjugés récemment

Au cours du mois dernier, des états ont été transmis au ministre du Travail montrant que les contrats suivants ont été récemment exécutés par le Gouvernement du Canada et que ces contrats contenaient soit des échelles de justes salaires (telles que celles paraissant plus loin, soit la clause générale de justes salaires dont il est question ci-haut.

Déficit de \$2,000,000 pour les postes

Le service de livraison gratuite des malles rurales coûte ce montant

Ottawa, 13.—Le déficit probable des opérations postales au pays atteindront environ \$2,000,000 pour la présente année fiscale. Un mémoire préparé par les autorités du département des postes indique les facteurs qui contribuent à la création de ce déficit. La livraison gratuite de la malle rurale coûte environ \$2,000,000, et celle de la correspondance officielle, \$750,000. Le privilège d'affranchissement accordé aux sénateurs et aux membres du Parlement représente aussi un fort montant, de même que le bas tarif pour les journaux. Les expériences du service postal aérien auront aussi coûté à la fin de l'année la somme de \$1,200,000.

comment obtenir Plus de Lait des Vaches que vous possédez

Si vous êtes dans le cas de la plupart des fermiers de la province, le lait doit être votre grosse source de revenus. Vous vendez sans doute aussi, évidemment, des porcs et des oeufs, du foin et du grain; mais c'est sur vos vaches que vous comptez pour vous donner la plus forte partie de l'argent que vous déposez à la banque. De sorte que tout ce qui pourra vous aider à obtenir plus de lait de vos vaches cet hiver signifie autant de surcroît de profit.

Effectivement, la plus forte partie de votre travail sur la ferme pendant tout l'été consiste à vous procurer d'une quantité suffisante de racines et de foin pour nourrir les vaches pendant leur hivernement. Mais vous savez que les betteraves, les navets, les bettes et le foin même le meilleur ne contiennent pas assez de protéine. Les vaches requièrent une ration quotidienne de grain pour entretenir leur afflux de lait.

La Drèche Séchée de Brasserie contient 21% de Protéine et ne coûte pas plus cher que le Son

Ce sont des grains que l'on emploie dans le brassage de la célèbre Bière Molson. C'est de la meilleure orge dont on a extrait l'amidon seulement. Ils contiennent tous les éléments producteurs de lait: la protéine, le germe et le gluten du grain entier.

Effectivement, la drèche séchée de brasserie contient plus de protéine par cent livres que la même quantité d'orge fraîche, parce que l'amidon en a été extrait et que la protéine est plus concentrée.

Les navets, betteraves, carottes, bettes contiennent moins de 2% de protéine. Le meilleur foin en contient environ 16%, le son et les criblures de blé de 12% à 15%, tandis que la drèche séchée de brasserie vous donne 21% de protéine et ne coûte pas plus cher que le son.

C'est pour cela qu'il vous est très profitable de donner aux vaches une ou deux rations par jour de drèche séchée de brasserie. Les vaches convertissent en lait cette drèche douce et nutritive à un taux qui accuse des profits appréciables sur chaque dollar que vous placez sur cet aliment.

Brochure gratuite

Nous avons une nouvelle brochure qui décrit tout ce qui se rapporte à la drèche séchée de brasserie de Molson. Nous vous en enverrons avec plaisir un exemplaire gratuit. Demandez-le par lettre ainsi que les prix de la drèche séchée de brasserie à la tonne et au char.

Molson's Brewery Limited

Brasseurs, depuis 142 ans, de la bonne vieille Bière Molson

906, rue Notre-Dame Est Montréal

44F

LE GOIN DES DAMES



L'ART D'ÊTRE HEUREUSE

Posséder un beau talent, un esprit délié et cultivé, une plume agile et distinguée, et mettre tout cela à la disposition de sa race, de sa langue et de sa religion, voilà l'œuvre d'une âme apostolique en même temps que patriotique.

Pouvoir faire passer l'idéal intelligent et vibrant qui hante son âme, en l'âme, en l'esprit de ses compatriotes, dans le but d'aider la famille, la société, la patrie; posséder la force des caractères bien trempés, et puiser dans son cœur bien féminin, les mots nécessaires à faire passer cette énergie dans l'âme des autres femmes, voilà bien, il me semble, ce qui caractérise l'auteur d'un livre intéressant que je viens de lire, et qui s'intitule: "L'ART D'ÊTRE HEUREUSE."

Il faut ici féliciter M. Donatien Frémont, le mari de l'auteur, Madame "Annette Saint-Amant," enlevée trop tôt au journalisme féminin, de l'idée pieuse qui nous vaut ce recueil de chroniques, aussi intéressantes qu'utiles et édifiantes.

Madame Annette Saint-Amant était une canadienne dans le sens le plus patriotique du mot. Née dans les Cantons de l'Est de notre province de Québec, elle choisit très jeune d'aller exercer dans l'Ouest l'apostolat patriotique par la presse.

Son livre écrit d'un style limpide dégage la sérénité, le jugement le plus sain, et le grand désir d'être utile aux femmes canadiennes.

Les lignes suivantes, lues au hasard, expriment bien sa personnalité: "Tout comprendre c'est tout pardonner. Tout comprendre, c'est découvrir en chaque âme, quelles que soient ses aspérités extérieures, l'attrait séduisant qui nous la fera aimer."

Et plus loin, elle écrit: "On l'a dit—et nos âmes en ressentent encore de douce fierté—nous sommes, nous les femmes, nous surtout les mères, l'une des forces primordiales et supérieures de notre jeune peuple. Être une force, c'est-à-dire un appui, un secours, quelqu'un sur qui l'on compte et qui ne saurait faillir, quel qu'un vers qui, à l'heure douloureuse ou critique, se tournent les regards anxieux et se tendent les mains confiantes: quelle dignité, quelle grandeur! Et que d'espérances, mais aussi que de responsabilités sont enclouées en ce simple mot!"

Et ce livre, on a voulu l'intituler: "L'art d'être heureuse." En réalité, on a l'impression, en parcourant le volume, tous les chapitres où plane, semble-t-il l'âme sympathique d'Annette Saint-Amant, qu'elle devait posséder le secret du bonheur, de celui qui réside en soi-même et qui rayonne sur la vie des autres.

Je ne saurais trop encourager la lecture de ce livre écrit à la Librairie d'Action Canadienne-Française, à Montréal.

Fleurlette de GIVRE

Concours Littéraire

Si jeunesse savait... Si vieillesse pouvait...

Ce proverbe est si vieux qu'il menace ruine dans notre siècle où la fièvre du renouveau et de la mode domine les esprits.

Est-il permis d'en combattre la vérité profonde? Non, évidemment; mais il importe d'en fixer le sens, pour ne pas tomber dans un excès d'interprétation dont les conséquences causeraient préjudice à la jeunesse d'élite qui s'est méritée une place qu'on nésaurait à bon droit lui ôter.

Dans le domaine moral, j'admètrai que la jeunesse "ne sait pas" toujours. Et pourquoi? Sont-ce ses enseignements qui lui font défaut?

L'éducation première de nos pères, à formation donnée dans nos écoles primaires et secondaires répondait trop bien à cette question. Et pourtant que d'écartés, que de chutes, que de témérités, que de naufrages! N'a-t-on pas vu de ces intelligences merveilleusement douées se létrir au moment où la nature révèle à l'homme qu'il est en partie un animal? N'a-t-on pas vu de ces caractères ardents, de ces volontés capables de gouverner un monde fléchir soudain et se courber sous un joug, hélas! bien amer mais si difficile à saquer. Pourquoi? La jeunesse ne sait pas regarder au-delà de soi; elle ne voit que ce qui se présente à elle, elle ne se rend compte de rien, elle ne se rend compte de rien, elle ne se rend compte de rien.

Et je dis que cette jeunesse est en mesure de réaliser cet idéal et je l'aurai établi lorsque j'aurai dit, aussi brièvement que possible, que dans le domaine intellectuel "la jeunesse sait."

La jeunesse est avide d'apprendre. Cédant au désir, au besoin

puddlé la feront trébucher au premier pas. Elle ne sait pas regarder près d'elle là où elle puiserait son courage, sa vertu enfin pour se tenir debout et marcher toujours. Elle croira facilement qu'il suffit de se lancer, de brûler les étapes et elle ne saura pas qu'elle court risque d'être écrasée par des puissances qu'elle ne peut vaincre.

Ah! "si jeunesse savait" tout d'abord, que les vertus morales sont déjà un gage de succès, le monde aurait à déplorer moins de misères sociales; la société se rassérènerait et les passions inférieures auraient été contrôlées et seraient enfin rentrées dans le domaine qui leur est dû.

Ah! "si jeunesse savait" qu'il faut dans le monde une société basée sur une morale pure et sur une philosophie vraiment rationnelle, le temps ne serait déjà plus où les jeunes ne rêvaient que de grandes choses plus ou moins chimériques et ne s'occupaient que subsidiairement à se préparer une route sûre vers les sommets, objets de leurs enthousiasmes imaginaires.

N'allez pas croire, lecteurs, que j'ai la jeunesse en grippe. Oh! vous ne connaissez mal, et vous verrez que j'aime la jeunesse par-dessus tout... La jeunesse est l'âge des grandes ambitions; et, quand je regrettais, il y a un instant, les rêves inféconds de l'enthousiasme fiévreux qui caractérisent tant de jeunes, je n'oubliais pas que la jeunesse doit rêver un idéal et un idéal au-dessus de ses forces naturelles, puisqu'elle doit compter, sur une force supérieure.

Et je dis que cette jeunesse est en mesure de réaliser cet idéal et je l'aurai établi lorsque j'aurai dit, aussi brièvement que possible, que dans le domaine intellectuel "la jeunesse sait."

naturel de l'âme humaine d'ouvrir larges ses horizons, elle s'élançait volontiers dans l'étude des sciences et des arts. Et le succès couronne souvent ses tout premiers pas.

La jeunesse est intrépide... Sans retourner bien loin en arrière, sans qu'il soit nécessaire de rappeler l'histoire d'un Léonidas, qui, avec le secours d'une poignée de braves, ferme l'entrée du fameux défilé des Thermopyles; évitant de rapporter les faits d'armes du jeune Alexandre; passant sous silence la célébrité précocée de Napoléon, il est bien des exemples à citer où l'on vit les jeunes surgir soudain et franchir d'un bond des sommets jusque là inaccessibles.

Notre propre histoire ne nous fait-elle pas connaître les dix-sept héros de vingt ans qui, par un acte d'héroïsme unique, détournent de notre colonie naissante les hordes sanguinaires des Iroquois et ont écrit le miracle dont nous nous glorifions, et par lequel nous avons survécu.

La même Providence éternelle qui avait choisi David enfant, pour régner sur son peuple, a suscité des cœurs aussi généreux que tendre à l'heure de leur jeunesse pour sauver un pays d'une ruine déjà prédictée par ceux qui comptaient sans elle.

Dans l'arène politique, les annales de nos parlements nous laissent voir des jeunes à l'œuvre et des jeunes qui savent déjà le métier de gouverner.

Et enfin, de nos jours, notre continent n'a-t-il pas vu naître ce jeune homme de génie qui, sans bruit, seul, avec toute la simplicité qu'on peut imaginer et aussi avec toute l'énergie dont la jeunesse sait être capable, n'a pas craint de se mettre aux orbes avec les éléments, défiant les données d'une science encore imparfaite, de s'engager au-dessus des mers, dans un frêle avion, et, avec la précision la plus mathématique, franchir un océan pour aboutir à la gloire qu'on lui a reconnue.

Je dirai que la jeunesse canadienne du XXe siècle est particulièrement avide de science. Tous les ans, de nombreux gradués de nos universités se dirigent vers les pays d'Europe pour approfondir un art, une science qu'ils ont fait profession de servir au bénéfice de leurs compatriotes.

Est-il besoin d'insister? Notre "jeunesse sait"... Elle a la science. Mais elle ne sait pas vouloir. La volonté! voilà ce qui compte; tellement que je serais porté à dire: "Si jeunesse savait vouloir!"

L'intelligence et tous les nobles sentiments qui en découlent, la nature y a pourvu. Mais le jeune homme qui veut devenir quelqu'un doit être un volontaire. Il lui faut concevoir un idéal d'abord puis, ne le perdant plus un instant de vue, se forger, petit à petit, sans fléchir, une volonté qui est seule capable de lui assurer le résultat attendu.

"Si vieillesse pouvait"... c'est la voix du vieillard qui, retournant sur lui-même, déplore les faiblesses de son jeune âge, son manque de volonté... "Si vieillesse pouvait".... le souvenir d'une énergie que le temps a peut-être usée; le cri de la raison à qui les passions ne voient plus le réel de la vie.

Oh! jeunesse, regarde près de toi ces cheveux de neige, ce front qui se penche sous de graves pensées et sous le poids des ans; vois ce que tu n'apprendras mieux nulle part ailleurs; entends-le te dire: "Jeune homme, tu possèdes bien des armes pour conquérir l'idéal caréssé par tes rêves. Tout, en toi, parle d'avenir. Ton regard se porte en amour, se sent vers les sommets. Ton front se relève fièrement sous la poussée de tes nobles ambitions. La science, tu la possèdes et tu la cherches passionnément. Mais entends-moi bien; il est quelque chose qu'il te faut, qu'il te manque et sans quoi tu n'arriveras qu'à la désillusion sinon au désastre, il est un quelquelques éde personnel, de caractéristique à l'homme vrai, de difficile à posséder, et c'est la volonté. Sois généreux; aime car "il n'est rien comme l'amour pour développer dans l'âme des sentiments généreux." Veux, jeune homme, et le vieux brocard aura vécu. Veux, et la société revivra une ère de réel bonheur. Crois-moi,

Grand'mère, quand je serai grande, je t'assure qu'il sera gentil mon "homme". Je veux qu'il soit beau, des grands yeux bleus, des cheveux frisés, un petit bec comme ça, il sera fier, riche. On ira ensemble aux vues, au théâtre, au restaurant, à toutes les belles places comme papa et maman."

Ainsi venait de s'exprimer une gentille fillette aux boucles folles, qui, lasse de courir, était venue se blottir sur les genoux de sa bonne grand'maman.

L'aëule se contenta d'essuyer furtivement une larme qui perlait sur sa joue ridée et murmura: "Oh! si jeunesse savait... si vieillesse pouvait..."

Voilà le fruit d'une bonté trop... ah! je dois l'avouer... trop lâche... "J'avais un fils, j'ai cédé aux caprices de sa nature énérgique. J'ai laissé entrer dans ma maison non pas une mère de famille, mais une mondaine.

ne va pas dire: Oh! je vieillirai, il est toujours temps de tremper sa volonté." Non il n'est pas toujours temps. Tu sauras trop tôt que le temps est un maître souvent bien sévère qui l'exécutera à la leçon lorsqu'il sera trop tard pour l'appréhender et te faisant revenir en arrière te fera constater que le point de départ de ta vie, c'était la formation de ta volonté."

Grand'Mère, 7-12-29
Jean-D. Bris.

Elles sont là toutes les deux, la brune Thérèse et la blonde Suzette, blotties dans de grands fauteuils sous l'abat-jour rose du jour d'été.

Thérèse, fatrate religieuse, écoute en souriant le babill de son amie de cœur. C'est l'avant-veille de son départ pour le couvent et la jolie enfant blonde venue ce soir pour l'adieu, lui exprime son admiration en paroles vibrantes.

Révésement, dans l'ombre de la pièce voisine, une douce maman aux cheveux argentés écoute elle aussi...

—Ainsi, tu pars sans regret aucun? demande Suzette, ma parole, tu es une héroïne!

—Que me parles-tu d'héroïsme, répond Thérèse, c'est plutôt la peur qui me fait fuir le monde, on le dit si plein de dangers!

—Bah!... on exagère un peu, c'est sûr.

—Qu'en sais-tu, petite fille?... Mais patience! un jour n'est peut-être pas loin où je te verrai suivre mon exemple...

—Moi?... autrefois, oui... j'avais cette idée... maintenant, impossible! je suis... presque fiancée!

Enivrée d'un estoir radieux, Suzette parle... parle... Elle dit l'amour de son ami Jacques, il veut l'épouser. Elle sera riche, heureuse, adorée... Merveilleux s'ouvre l'avenir! Un bonheur sur mélange est à portée de sa main... serait-elle assez sotte pour ne le point saisir avidement?...

Oh! murmure tout bas la maman de Thérèse, dire qu'autrefois je parlais ainsi... Illusions tout cela! Brillant fantôme insaisissable! Ah! si jeunesse savait!...

Sur les ailes du temps bien des années ont fui... Au parler de couvent aux murs sévères mais où flotte une atmosphère de recueillement, de paix suave.

Est-ce bien Suzette, la radieuse Suzette de jadis, cette dame à cheveux blancs, vêtue de deuil et dont le visage flétri ruisselle de larmes?... Qui reconnaîtrait dans la religieuse qui se tient après d'elle la mignonne Thérèse d'autrefois?... Suzette veuve, raconte à son amie les nombreuses épreuves de sa vie d'épouse. Envoyées les illusions!... Détruites les espérances!... Mari joueur... revers de fortune... enfants morts au berceau... angoisses, larmes, deuils!

"Me voilà seule au monde, gémit la pauvre femme, seule! et le cœur plein de regrets amers, de chagrin... Si j'avais fait comme toi!"

Suzette éperdue regarde autour d'elle. Ses yeux parcourent les murs blancs du parloir, les statues, le crucifix... puis se reportent sur l'habit religieux de Thérèse... "Ah! dit-elle, dans un sanglot, en joignant ses mains tremblantes... si vieillesse pouvait!"

Mignonnette

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser

"QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC, 50, Bonaventure, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Quel jour était le 25 juin 1895? 2.—Doit-on manger du gâteau avec une fourchette ou avec une cuiller? 3.—Doit-on aider un garçon à mettre son paletot?

Cœur d'Acier

R.—C'était un mardi. 2.—Généralement avec la fourchette. 3.—Une jeune fille n'aide pas un homme à mettre son paletot à moins que ce soit un vieillard ou un infirme.

Q.—Je courtise depuis quel temps une jeune fille qui m'est très fidèle mais qui se montre très indépendante vis-à-vis de moi. Lorsque je lui parle de projets d'avenir, il est des jours où elle me laisse espérer que plus tard nous pourrions être heureux dans l'accomplissement de nos vœux, et d'autres fois elle me semble lointaine et très indécise. Dites-moi donc que faire?

Rose fanée.

R.—Si vous êtes vous-même assez prêt à vous marier c'est-à-dire si vous êtes en lieu de fonder un foyer, de faire vivre convenablement d'abord une femme, et ensuite, des enfants, dites à cette jeune fille que vous ne désirez pas perdre votre temps, et que vous désirez savoir, avant de continuer à la courtiser, si vous pouvez compter sur elle. Autrement, sa réponse décidera de la conduite que vous devrez tenir ensuite.

Q.—Bien souvent lorsque je rencontre certaines fillettes, elles me disent: "Bonjour Madame" ou je ne suis pas mariée, et je crois qu'elles me disent cela d'un ton ironique. Est-ce une impolitesse, et dites-moi de quelle façon je pourrais m'y prendre pour leur demander de m'appeler autrement, de perdre cette habitude, sans froisser leur famille?

R.—Une femme qui n'est pas mariée à un certain âge peut très bien être appelée madame. Il est des pays, où l'on appelle ainsi toutes les femmes qui ne sont plus des toutes jeunes filles. C'est-à-dire qui ne sont plus des fillettes. Je ne vois rien d'ironique à cela, et le mieux, je crois, serait de vous

Q.—Lorsqu'on a sonné à la porte d'une maison, à la ville, doit-on entrer immédiatement ou attendre que l'on ouvre? Jésus est né

R.—En ville, les portes sont généralement toujours sous clé, de sorte que après avoir sonné il est impossible d'y entrer avant que l'on ait bien voulu ouvrir. C'est la coutume de sonner et d'attendre que l'on ouvre, à la ville et à la campagne. A moins d'indication: "Sonnez et entrez".

Q.—Je voudrais aller voir une jeune fille à la fin du mois, et je suis embarrassé quant à la manière de faire les choses. Je vais entrer par la salle et je sais qu'elle m'ouvrira un fanal pour aller déceler, lorsque je reviendrai, devrais-je entrer par la porte de la cuisine ou par l'autre porte? Un conseil s'il vous plaît.

R.—Jeux sera de faire les choses le plus simplement possible, sans inutile timidité. Vous entrerez par la porte où vous serez sorti.

Q.—Est-il poli de remercier par lettre ou par téléphone d'un cadeau reçu?

R.—On remercie de l'une ou de l'autre manière.

Q.—Lorsqu'on a sonné à la porte d'une maison, à la ville, doit-on entrer immédiatement ou attendre que l'on ouvre? Jésus est né

R.—En ville, les portes sont généralement toujours sous clé, de sorte que après avoir sonné il est impossible d'y entrer avant que l'on ait bien voulu ouvrir. C'est la coutume de sonner et d'attendre que l'on ouvre, à la ville et à la campagne. A moins d'indication: "Sonnez et entrez".

Q.—Je voudrais aller voir une jeune fille à la fin du mois, et je suis embarrassé quant à la manière de faire les choses. Je vais entrer par la salle et je sais qu'elle m'ouvrira un fanal pour aller déceler, lorsque je reviendrai, devrais-je entrer par la porte de la cuisine ou par l'autre porte? Un conseil s'il vous plaît.

R.—Jeux sera de faire les choses le plus simplement possible, sans inutile timidité. Vous entrerez par la porte où vous serez sorti.

Q.—Est-il poli de remercier par lettre ou par téléphone d'un cadeau reçu?

R.—On remercie de l'une ou de l'autre manière.

Q.—Lorsqu'on a sonné à la porte d'une maison, à la ville, doit-on entrer immédiatement ou attendre que l'on ouvre? Jésus est né

R.—En ville, les portes sont généralement toujours sous clé, de sorte que après avoir sonné il est impossible d'y entrer avant que l'on ait bien voulu ouvrir. C'est la coutume de sonner et d'attendre que l'on ouvre, à la ville et à la campagne. A moins d'indication: "Sonnez et entrez".

Q.—Je voudrais aller voir une jeune fille à la fin du mois, et je suis embarrassé quant à la manière de faire les choses. Je vais entrer par la salle et je sais qu'elle m'ouvrira un fanal pour aller déceler, lorsque je reviendrai, devrais-je entrer par la porte de la cuisine ou par l'autre porte? Un conseil s'il vous plaît.

montrer aimable envers ces enfants, qui n'ont probablement pas de mauvaise intention. Le moyen d'empêcher l'ironie, c'est de se montrer toujours de bonne humeur, et de paraître ne pas s'apercevoir de ces petites choses futiles qui n'ont rien de blessant en soi.

Q.—Que signifie les yeux noirs, les yeux bleus, les yeux bruns? Je t'aime.

R.—Sully Prud'homme l'a dit: "Bleus ou noirs tous joies, tous beaux." Je ne connais pas d'autre signification que celle d'un regard expressif, aimable et bon.

Q.—Lorsqu'on a sonné à la porte d'une maison, à la ville, doit-on entrer immédiatement ou attendre que l'on ouvre? Jésus est né

R.—En ville, les portes sont généralement toujours sous clé, de sorte que après avoir sonné il est impossible d'y entrer avant que l'on ait bien voulu ouvrir. C'est la coutume de sonner et d'attendre que l'on ouvre, à la ville et à la campagne. A moins d'indication: "Sonnez et entrez".

Q.—Je voudrais aller voir une jeune fille à la fin du mois, et je suis embarrassé quant à la manière de faire les choses. Je vais entrer par la salle et je sais qu'elle m'ouvrira un fanal pour aller déceler, lorsque je reviendrai, devrais-je entrer par la porte de la cuisine ou par l'autre porte? Un conseil s'il vous plaît.

R.—Jeux sera de faire les choses le plus simplement possible, sans inutile timidité. Vous entrerez par la porte où vous serez sorti.

Q.—Est-il poli de remercier par lettre ou par téléphone d'un cadeau reçu?

R.—On remercie de l'une ou de l'autre manière.

Q.—Lorsqu'on a sonné à la porte d'une maison, à la ville, doit-on entrer immédiatement ou attendre que l'on ouvre? Jésus est né

R.—En ville, les portes sont généralement toujours sous clé, de sorte que après avoir sonné il est impossible d'y entrer avant que l'on ait bien voulu ouvrir. C'est la coutume de sonner et d'attendre que l'on ouvre, à la ville et à la campagne. A moins d'indication: "Sonnez et entrez".

Q.—Je voudrais aller voir une jeune fille à la fin du mois, et je suis embarrassé quant à la manière de faire les choses. Je vais entrer par la salle et je sais qu'elle m'ouvrira un fanal pour aller déceler, lorsque je reviendrai, devrais-je entrer par la porte de la cuisine ou par l'autre porte? Un conseil s'il vous plaît.

R.—Jeux sera de faire les choses le plus simplement possible, sans inutile timidité. Vous entrerez par la porte où vous serez sorti.

Q.—Est-il poli de remercier par lettre ou par téléphone d'un cadeau reçu?

R.—On remercie de l'une ou de l'autre manière.

Q.—Lorsqu'on a sonné à la porte d'une maison, à la ville, doit-on entrer immédiatement ou attendre que l'on ouvre? Jésus est né

R.—En ville, les portes sont généralement toujours sous clé, de sorte que après avoir sonné il est impossible d'y entrer avant que l'on ait bien voulu ouvrir. C'est la coutume de sonner et d'attendre que l'on ouvre, à la ville et à la campagne. A moins d'indication: "Sonnez et entrez".

Q.—Je voudrais aller voir une jeune fille à la fin du mois, et je suis embarrassé quant à la manière de faire les choses. Je vais entrer par la salle et je sais qu'elle m'ouvrira un fanal pour aller déceler, lorsque je reviendrai, devrais-je entrer par la porte de la cuisine ou par l'autre porte? Un conseil s'il vous plaît.

R.—Jeux sera de faire les choses le plus simplement possible, sans inutile timidité. Vous entrerez par la porte où vous serez sorti.

Q.—Est-il poli de remercier par lettre ou par téléphone d'un cadeau reçu?

R.—On remercie de l'une ou de l'autre manière.

autorité pour vous répondre en cette matière.

Q.—Lorsqu'on s'endort en récitant son chapelet, est-il vrai que la sainte Vierge se charge de le terminer pendant notre sommeil? Conseillère.

R.—Pauvre sainte Vierge!... Elle aurait fort à faire. Sans doute la sainte Vierge accepte-t-elle en bonne mère l'intention que l'on a de terminer son chapelet avant de s'endormir. Il n'y a là qu'une image.

Q.—Sur quelle rue est le bureau d'enregistrement aux Trois-Rivières? Madame Beauséjour.

R.—Le Bureau d'Enregistrement pour la ville des Trois-Rivières se trouve rue Laviolette, coin Saint-Charles. Vous pourrez, en vous y rendant vous faire expliquer tout ce que vous ne comprenez pas au sujet de ces déclarations. Votre notaire, ou votre banquier pourrait vous éclairer aussi bien, si vous le désirez. Je ne puis sans plus de précision vous donner un renseignement satisfaisant. Le "titulaire est le possesseur des dites déclarations.

Q.—Veuillez me dire comment on nettoie les toiles (les stores) de fenêtres, crèmes? 2.—Comment pourrais-je nettoyer une robe de crêpe soie et laine de couleur tangerine, tachée de vernis? 3.—Les soulers de chevreau (kid) tachent-ils dans les feutres, et comment les nettoie-t-on? 4.—Quels sont les chapeaux les plus à la mode, cet hiver, velours ou feutre? Liseron bleu.

R.—Vous frottez légèrement les toiles à l'eau tiède savonneuse, vous essuyez également légèrement, et laissez sécher complètement, étendues droites. 2.—Vois versez quelques gouttes de térébenthine sur la tache, puis vous frottez légèrement dans l'eau plus que tiède, savonneuse. 3.—Pas que je sache. Il se vend une foule de produits, cirages pour nettoyer les souliers bruns, en chevreau. 4.—On voit surtout des feutres, mais le velours est aussi porté.

vain... Le trio d'amoureux ne revient pas, encore moins la douzaine.

Et la belle Lise reste veuve de l'époux qu'elle aurait pu avoir et qu'elle a dédaigné.

Dans une exclamation angoissée elle s'écrie: "Ah! si j'avais su!"

L'éternel refrain: Si jeunesse savait, et avec dépit, elle doit avouer la vérité de l'autre, celui qui lui fait enrager: Si vieillesse pouvait...

Jeunes filles, ne comptez pas sur vos charmes physiques, puissants mais périssables. Cultivez la beauté morale qui vous assurera le bonheur du temps et de l'éternité.

Nesevri

L'Eglise et l'éducation des enfants

L'influence familiale et celle de l'Etat subordonnées à celle de la religion. Une encyclique du Saint-Père condamne le naturalisme en pédagogie

Cité du Vatican, 12.—S.S. Pie XI a publié hier, une nouvelle encyclique sur l'éducation des enfants où il dit que l'Eglise a la première part à la famille, la seconde et l'Etat la dernière, dans cette question.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, une lettre encyclique a été publiée en langue italienne; une traduction dans les langues étrangères suivra sans doute.

la régité, et de la nécessité d'appliquer de nouvelles théories pédagogiques et les méthodes modernes au principe catholique. Le Saint-Père y insiste aussi sur l'excellence de l'éducation chrétienne à laquelle il faut porter attention si on veut qu'elle atteigne à la perfection.

L'Etat doit éviter tout excès touchant l'éducation physique et militaire de l'enfant, et ne doit jamais venir en conflit avec le pouvoir spirituel, tout comme la raison ne doit jamais le faire vis-à-vis la foi.

L'encyclique affirme que l'Eglise a un mandat divin sur l'éducation des enfants et qu'Elle doit y jouer le rôle principal avant la famille même. A l'état est réservé le travail complémentaire d'instruire, mais sans y usurper en aucune façon la place attribuée à l'influence religieuse et familiale.

Le Saint-Père condamne fortement le naturalisme pédagogique et se déclare formellement opposé à l'éducation sexuelle et à la co-éducation pour les enfants des deux sexes. Il reconnaît que l'atmosphère sociale de l'école doit être créée par l'état, mais que ce dernier doit y éviter le dommage causé par l'école laïque et par l'école neutre, aussi bien que par les écoles publiques dans les pays où il n'y a pas de religion d'état.

Toute école, dit en terminant le Souverain Pontife, doit être établie en vue de former de véritables chrétiens, c'est-à-dire des hommes de caractère éclairés par la foi et l'exemple de Jésus-Christ, ceux qui ont les plus parfaits et capables de mieux rendre service à la société.

Cette encyclique est la troisième du Saint-Père depuis un mois.

Après cinquante ans, la hauteur d'un homme diminue sensiblement.

Les esprits faibles recherchent les applaudissements.

Commencez 1930 en Economisant

Vente d'Inventaire du 17 au 25 Janvier

Cette liste de spéciaux est bien incomplète. Nous en avons des centaines d'autres en magasin.

VOYEZ NOS VITRINES!



Pour Messieurs
Un job de Paletots

Un lot de paletots de différents draps assortis et de nuances variées vous est offert au prix ridicule de

9.75

Un job de Complots

Nous offrons aussi à un prix de débarras plusieurs complets de tweed de différentes couleurs, tailles 34 à 42, modèle à devant, pour

7.75

Un autre collection de complets de tweed et worsted devant simple, tailles 34 à 42, offert aux prix modique de

12.75

Complots de Serge
Avec 2 Pantalons

Magnifiques complets de serge anglaise bleu marine tout laine, modèle single brest, doublure de soie artificielle, bonne confection, 2 paires de pantalons. Une occasion unique.

19.75

Vu l-bas prix de ces complets les altérations seront à la charge du client.

Complots de Couleur
Valeur jusqu'à \$35.00

Complots de couleur, tous de la dernière mode, en tweeds mélangés. Rayures ou quadrillés, voilà pour les dessins du tissu. Tailles de 35 à 42. Devant simple doublés de soie artificielle.

19.75

Complots pour Garçons

15 complets de tweeds assortis, pour garçons. Tailles de 24 à 36. Prix d'inventaire

5.00



Une offre sans précédent
Dans nos Robes pour Dames

75 magnifiques petites robes en crêpe Canton et Georgette, assorties dans toutes les nuances: noir, coco, drab bleu marin, etc. Tailles de 16 à 38. Très spécial à

2.98

100 robes en crêpe Satin et crêpe Canton ainsi qu'en Georgette. Styles nouveaux, bonne coupe. Nuances à la mode: bleu marin, noir, beige pâle ou foncé, drab. Tailles de 14 à 42

4.95

50 robes absolument nouvelles, confectionnées dans les tissus dernier cri: crêpe Gloria et Celanese. Qualité supérieure. Modèles ultra chics. Jolis coloris. Taille 14 à 38. Deux prix

4.95 et 9.95

25 MANTEAUX EN DRAP VELOURS AUBAINE

25 manteaux en drap velours d'une qualité remarquable pour le prix. Il va sans dire qu'ils n'ont pas tous les raffinements de la dernière mode, mais peuvent faire un très bon manteau qui paraîtra avec avantage avec très peu d'altérations. Valeurs jusqu'à

15.00

Un autre groupe plutôt restreint de manteaux, 5 en tout, faits de drap velours aussi, mais plus jolis que le lot précédent. Coco, brun, drab et rouge. Valeurs jusqu'à 25.00 pour

9.95

Trois groupes à très bon marché

GILETS DE CUIR

Si utiles et si confortables pour ceux qui travaillent de jours. Ces gilets de cuir sont solides, de nuance brun pâle ou foncé. Tailles de 36 à 49. Chacun

5.75

CHEMISES DE TRAVAIL-FLANELLE

10 douzaines de chemises de travail en bonne flanelle. Style avec collet attaché. Côté drab et kaki. Marbrue Racine et Peck 14 à 17 d'encolure. Chacun

1.59

CASQUES DE SKIS

Casques de skis pour hommes, dames et enfants. Faits de beau drap très fin, couleur bleu marin. Pointure de 6 1-2 à 7 1-4. Réduits à

1.39



Chapeaux Assortis

Procurez-vous dès maintenant un joli petit chapeau de feutre, velours ou feutre et paille à prix très avantageux. Notre stock en entier est réduit pour cette vente

1.98 pour .59
4.50 pour 2.50
3.00 pour 1.49

UN LOT SPECIAL de chapeaux de tous genres vous est offert à un prix de débarras exceptionnel. Remarquez bien. Chacun

29.



BERETS

Berets de laine rouge, bleu poudre, drab et blanc. Ces nuances sont unies. Chacun

.89

CHAUSSETTES DE LAINE

Ces chaussettes sont en laine et en cachemire de laine et cachemire Union. Noir, gris, drab et brun. 9 1-2 à 11. La paire

.39

GANTS DE LAINE POUR HOMMES

Deux beaux lots de gants de laine sont offerts à prix de rabais. Ces gants sont pour hommes. Plusieurs coloris. Trois grandeurs

.69 et .95

Chaussures pour
Dames et Messieurs

SOULIERS "BROGUE" GOODYEAR

25 paires seulement de souliers "Brogue" Goodyear, talons de cuir. Marque J. & T. Bell. Pointures 5 1-2 à 10. Messieurs, voici une occasion d'avoir le meilleur au plus bas prix. Valeur de 9.00. Pour

2.49

100 PAIRES DE SOULIERS "EAGLE"

Ces souliers, marque Eagle, sont en bon veau noir ou brun, avec semelles goodyear et talons de caoutchouc. Pointure 5 1-2 à 10. Valeur de 6, 7, et 8.90 réduits à

2.49

SOULIERS DE CHEVREAU NOIR

15 paires de souliers en chevreau noir pour hommes. Semelles cousues goodyear, talons de caoutchouc. Pointures 5 1-2 à 10. Valeur de 7.00. Pour

3.50

BOTTINES EN VEAU

150 paires de bottines en veau noir ou brun, semelles goodyear, talons de caoutchouc. Pointures de 5 à 10. Valeur de 5.00, 6.00 et 7.00.

1.95 et 2.45

SOULIERS DESASSORTIS DAMES

200 paires de souliers désassortis pour dames. Ces souliers sont en cuir vernis et en chevreau. Talons hauts et talons bas. Une aubaine pour les dames économistes. Valeur de 5.00 et 6.00. Pour

1.29

SOULIERS DE SUEDE AVEC LANIERE

100 paires de souliers de suède de couleur noir, avec lanierie, talons hauts et cubains. Ces souliers sont encore superbes pour le prix. 2 1-2 à 7. Valeur 5.00, 6.00 et 7.00. Pour

1.49

SOULIERS DE SATIN NOIR

Une collection de souliers de satin noir, pour dames, est offerte à rabais. Talons hauts ou bas. Pointure 2 1-2 à 7. Valeur 5.00, 6.00 et 7.00. Pour

1.79

SOULIERS LACES-DAMES

Environ 50 paires de souliers lacés pour dames. Ces souliers sont en cuir verni ou en chevreau. Pointure de 2 à 7. Valeur 4.00, 5.00. Pour

1.39

Pour Messieurs
Chemises de Toilette

20 douzaines de chemises de toilette en beau broadcloth de bonne qualité. Jolis patrons. Encolures désassorties. Nuances: blanc ou de couleur avec rayures. Toutes ces chemises sont réduites à

1.89

Un lot exceptionnel de chemises vous est aussi offert à bas prix. 150 en tout, faites de broadcloth couleur avec rayures ou quadrillé. 13 1-2 à 17

1.59

200 CRAVATES. Un assortiment de 200 cravates de belle soie brochée et popeline de fantaisie. Patrons pour tous les goûts, jaunes et vieux

75.

HABITS DE LAINE "TEDDY BEAR"

Plusieurs petits habits de laine "Teddy Bear", gris rouge et drab, blanc et bleu poudre. Taille de 22 à 26

1.98

COMBINAISONS POUR MESSIEURS

Ces combinaisons sont des bouts de lignes qu'il nous faut écouler au plus tôt. Elles sont Velvokait, laine Union et pure laine. Tailles désassorties. Valeur

1.50 2.50 2.95

TOILE A NAPPE

500 verges de toile à nappe blanche, 54 pouces de largeur. Spécial, la vergé

.39

Valeurs Epatantes
au rayon de la Lingerie

ROBES DE NUIT

Ces robes de nuit sont en tricolette de nuances rose, pêche, blanc. Le matériel est de qualité valant beaucoup plus que le prix demandé. Chacune

.89

ROBES DE NUIT

Un lot de robes de nuit en flanellette avec joli yoke broché. Tailles variant de 36 à 46. Des valeurs de 1.75 et 1.50. Pour cette vente

1.29

BOUFFANTS EN TRICOTINE

Un lot de bouffants en tricolette avec appliques de bel effet. Nuances: rose, pêche, Nil, blanc, corail. La paire

.59

GAMISOLES DE COTON

Gamisoles en cachemire de coton, bonne pesanture, manches courtes ou sans manches. Encolure finie avec galon. Valeur de 75c, réduite à 2 pour

1.00

CORSETS COUTIL BROCHE

Corsets lacés en avant. Faits de coutil broché. Tailles de 22 à 30. Une valeur régulière de 3.00. Prix d'inventaire

1.95

JUPONS-COMBINAISON

Une valeur étonnante. Combinaisons en tricolette avec jupe double, nuances: rose, pêche, bleu, mauve, blanc. Valeur de 1.95. Spécial d'inventaire

1.59

150 paires de Bas
Laine et Soie
Pour Dames

Mesdames vous ne trouveriez pas meilleure occasion ailleurs. Ces bas de laine et soie sont chauds et de durée. Nuances: nu atmosphère, gris, noir. 8 1-2 à 10. La paire

49.

BAS DE CACHEMIRE

125 paires de bas de cachemire de différents tons pour dames: atmosphère, nu, gris, métal, noir. Pointure 8 1-2 à 10. La paire

.79

BAS POUR ENFANTS

Magnifiques bas de cachemire pour enfants. Tricot côtelé. Drab, gris, noir et brun. Pointure: 6 à 8 1-2. La paire

.49

Une Offre Attrayante

GANTS DE CHAMOISSETTE

Une offre attrayante en fait de gants de chamoisette. Nuances: moka, arabe, gris. Pointure: 6 à 7 1-2. La paire

.49

GANTS DE CHAMOISSETTE

Un autre lot de gants de chamoisette de qualité supérieure, dans des coloris choisis, tel que havane, arab, gris, noir. Pointure 6 1-2 à 7 1-2. La paire

.79

Semblables Valeurs
ne manqueront pas
de vous intéresser

SATIN BARONET

Un satin baronet d'une très haute qualité, texture très souple et soyeuse de 36 pouces de largeur. Bonne pesanture. Choix de 20 différentes teintes. Spécial

.69

SOIE TAFFETAS

200 verges de soie taffetas transparente ou unie, présentée dans un assortiment de 30 teintes différentes. Des valeurs variant de 1.75 à 2.00. Toutes au prix de

.99

FLANELLE TOUT LAINE

Un matériel utile à cette saison-ci de l'année. Flanelle tout laine de 54 pouces de largeur. Grand choix de coloris y compris le bleu marin et le noir. Une valeur spécial, la vergé

.98

BELLE SERGE TOUT LAINE

Vous pouvez vous confectionner une robe chaude et de belle apparence avec cette serge de qualité. 54 pouces de largeur. Assortiment de 10 teintes différentes, y compris bleu marin et noir. La vergé

.99

SERVIETTES DE BAIN

Belles serviettes de bain, dimension 18 x 36". Nuances assorties. Spécial, la paire

.44

Un autre lot de serviettes de bain dimension 30 x 40". Très belle qualité. La paire

.98

COUVRE-PIEDS

Un lot de couvre-pieds blancs pour lits doubles. Dimension de 76 x 90". Spécial, chacun

2.78

COUVERTES DE FLANELLETTE

Couvertes de flanellette marque "Ibex", les meilleures. Grandeur 12-4. En couleur. La paire

2.78

SERVIETTES A VAISSELLE

Plusieurs douzaines de serviettes à vaisselle assorties de couleur. Un bargain d'inventaire. Chacune

.29

DRAPS DE COTON BLANC

Pour lits doubles. Bon choix de draps de coton blanc pour lits doubles, offert à un prix tout à fait exceptionnel. Chacun

1.29

Sous-Sol

J. L. Fortin Limitée